

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9582

Samedi/Dimanche 2-3 Avril 2022

Le Collectif associatif pour l'observation des élections interpelle les pouvoirs législatif et exécutif

Pour une loi électorale garantissant des élections démocratiques



Vœux

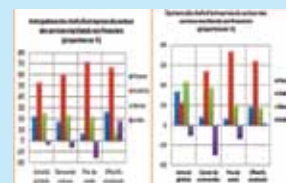


A l'occasion de l'avènement du mois de Ramadan, Libération présente ses vœux déferents à S.M le Roi Mohammed VI et aux membres de la famille Royale.

Nos vœux s'adressent également à l'ensemble du peuple marocain et à la Oumma islamique.

Entretien téléphonique entre SM le Roi et le Président du gouvernement espagnol *Pedro Sánchez attendu au Maroc dans les prochains jours*

Les marchands non financiers s'attendent à une baisse de leur activité



Ligue des champions *Le WAC et le Raja visent la pole position Coupe de la Confédération*
La RSB sommée de gagner pour poursuivre l'aventure



Entretien téléphonique entre SM le Roi et le Président du gouvernement espagnol

Actualité

Pedro Sánchez attendu au Maroc dans les prochains jours



Voici un communiqué du Cabinet Royal:

"Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, a eu, ce jour, un

entretien téléphonique avec le Président du gouvernement espagnol, S.E.M. Pedro Sánchez.

Au cours de cet échange, Sa Ma-

jesté le Roi a réitéré Sa Haute appréciation pour le contenu du message qu' Lui a été adressé, le 14 mars, par le Président du gouvernement espagnol.

Cette lettre est conforme à l'esprit du Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, du 20 août 2021 et répond à l'appel de Sa Majesté le Roi à "inaugurer une étape inédite dans les relations entre les deux pays".

Ainsi, le partenariat entre les deux pays s'inscrit désormais dans une nouvelle étape, fondée sur le respect mutuel, la confiance réciproque, la concertation permanente et la coopération franche et loyale.

Dans ce contexte, les différents ministres et responsables des deux pays sont appelés à mettre en œuvre des actions concrètes dans le cadre d'une feuille de route ambitieuse et couvrant tous les domaines du partenariat, intégrant toutes les questions d'intérêt commun.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, a adressé, à cette occasion, une invitation au Président du gouvernement espagnol, S.E.M. Pedro Sánchez pour effectuer une visite au Maroc, dans les très prochains jours".

Nasser Bourita : L'embrigadement des enfants dans les camps de Tindouf alimente l'instabilité en Afrique du Nord et dans le Sahel

L'embrigadement des enfants, forcé par le "polisario" et encouragé par l'Algérie, dans les camps de Tindouf, alimente l'instabilité en Afrique du Nord et dans le Sahel, a affirmé, jeudi à Dakhla, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

S'exprimant à l'ouverture d'une conférence initiée par le Centre international de recherches sur la prévention des enfants soldats, notant que le pays-hôte doit assumer la plénitude de sa responsabilité internationale imprescriptible, notamment au regard de la sécurité et de la protection des enfants vivant sur son territoire.

L'endoctrinement et l'enrôlement des enfants par les milices armées du "polisario" constituent un crime inhumain, et un déni des droits élémentaires des enfants embrigadés, ainsi qu'une violation flagrante des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité en la matière, a-t-il fustigé.

De même, il a fait savoir que le Maroc est, effectivement, un acteur majeur du maintien et de la consolidation de la paix, rappelant que le Royaume participe depuis 1960 aux missions de maintien de la paix, sur tous les continents, d'autant plus qu'il est classé parmi les 11 premiers pays contributeurs en casques bleus dans le monde, avec 1702 casques bleus déployés en Afrique (MINUSCA, MONUSCO et UNMISS).

Le rôle du Maroc est également perceptible au regard de son engagement en faveur de la légalité internationale, a-t-il poursuivi, notant que le Royaume a ratifié le 22 mai

2002, le protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant les enfants-soldats.

Le gouvernement marocain s'est engagé à mettre en application les dispositions de la Convention et celles du Protocole facultatif et à assurer l'harmonisation de la législation marocaine avec leurs principes, a-t-il fait observer.

A cela, s'ajoutent les mécanismes et instruments de protection des enfants contre toutes les formes de maltraitance, d'exploitation, de violence et de criminalité organisée, tels que l'Observatoire national des droits de l'enfant, créé en 1995, a-t-il fait remarquer, ajoutant que le Maroc a adopté en 2020 les principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants-soldats.

L'implication du Maroc est aussi motivée par l'imbrication des causes multiples et des conséquences nombreuses de ce phénomène, a-t-il avancé, citant à cet égard les facteurs qui privent les enfants de leurs droits les plus élémentaires, en l'occurrence le terrorisme, la radicalisation, l'exploitation, le trafic et la traite des êtres humains, les violences sexuelles ou encore l'insécurité alimentaire.

Par ailleurs, M. Bourita a souligné que le choix de Dakhla pour abriter le Centre international de recherches sur la prévention des enfants-soldats, est une reconnaissance du rôle du Maroc en tant que pourvoyeur de paix, de sécurité et de stabilité.

A travers ce Centre, le Maroc souhaite apporter sa pierre à l'édifice, en contribuant au débat par la formulation de propositions concrètes à la faveur du continuum sécurité-développement et la coordination des ef-

forts de la communauté internationale, selon une approche plurielle, à la fois globale et locale, académique et politique, théorique et pratique, alliant lutte et prévention, a-t-il soutenu.

De même, il a affirmé que l'objectif du Centre est de fournir des données précises, qualitatives et quantitatives afin de formuler une action informée par la recherche académique.

Le Maroc appelle aussi à mettre fin à l'impunité des personnes responsables du recrutement et de l'utilisation criminelle d'enfants et d'autres violations graves, en soutenant la surveillance et la communication systématiques par les Nations unies des violations des droits de l'enfant dans les conflits, a-t-il ajouté.

Chiffres à l'appui, la proportion d'enfants vivant dans des zones de conflit et qui risquent d'être recrutés et utilisés par des groupes armés a triplé, passant de moins de 5% en 1990 (99 millions d'enfants) à plus de 14% en 2020 (337 millions d'enfants), a-t-il précisé.

"La problématique des enfants soldats n'est ni marginale, ni circonscrite et contrairement aux idées reçues, ce phénomène n'est pas exclusif à l'Afrique", a-t-il ajouté, notant que les enfants prennent part à 75% des conflits en cours dans le monde, plus de 460 millions d'enfants vivent dans une zone de conflit en 2022 et plus de 15% des enfants-soldats sont des filles.

"Au cours des 25 dernières années, 170.000 enfants ont été libérés de groupes armés. Il n'en demeure pas moins que très peu d'anciens enfants-soldats ont été recensés, dans un nombre limité de pays examinés", a-t-il dit.

L'Union des Comores réaffirme son soutien "inconditionnel" à la marocanité du Sahara

L'Union des Comores a réaffirmé son soutien "constant et inconditionnel" à la marocanité du Sahara et au plan d'autonomie comme "seule solution" au différend régional sur la question du Sahara, saluant la récente position « juste et clairvoyante » de l'Espagne sur cette question.

Le ministre comorien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé de la Diaspora et de la Francophonie, Dhoihr Dhoulkamal, "a réaffirmé le soutien constant et inconditionnel de l'Union des Comores à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc, à la marocanité du Sahara ainsi qu'au plan d'autonomie pour le Sahara marocain comme seule solution à ce différend régional, tout en réitérant le plein appui de son pays au rôle joué par les Nations unies en tant que cadre exclusif et consensuel pour parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique et durable", indique le communiqué conjoint rendu public à l'issue de la 1ère session de la grande Commission mixte de coopération maroco-comorienne, tenue jeudi à Dakhla.

L'Union des Comores, premier pays ayant ouvert un consulat à Laâyoune, "a accueilli avec une grande satisfaction la position juste et clairvoyante adoptée par le Royaume d'Espagne, reconnaissant le plan d'autonomie comme étant la solution la plus sérieuse, réaliste et crédible au différend régional autour du Sahara marocain", souligne le communiqué, ajoutant que le gouvernement comorien s'est félicité de ce "tournant décisif" dans la reconnaissance internationale de l'unité et l'intégrité territoriales du Royaume du Maroc.

La tenue de cette réunion de la commission mixte, sous la présidence du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et de son homologue de l'Union des Comores, s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié, de coopération et de solidarité entre les deux pays, et traduit la volonté commune de SM le Roi Mohammed VI et du président de l'Union des Comores, Son Excellence Azali Assoumani, d'imprimer une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale.

Le Collectif associatif pour l'observation des élections interpelle les pouvoirs législatif et exécutif

Pour une loi électorale garantissant des élections démocratiques



Dans un mémorandum adressé au chef du gouvernement, aux présidents des deux Chambres du Parlement et présenté jeudi dernier lors d'une conférence organisée à Rabat, le Collectif a proposé la création d'un organe indépendant chargé d'organiser et de superviser les échéances électorales en lieu et place du ministère de l'Intérieur.

Intitulé «Pour une loi électorale juste qui garantisse des élections démocratiques», ce mémorandum présente un certain nombre d'observations sur le déroulement des échéances électorales qu'a connues le Maroc en septembre dernier, notamment la présentation des projets de lois organiques relatifs aux lois électorales au Parlement en session extraordinaire et en dehors du temps législatif normal, c'est-à-dire seulement 5 mois avant les élections, ce qui est contraire aux normes internationales qui exigent que ces lois soient préparées et votées au moins un an avant les élections. Ce qui, selon le Collectif, n'a pas permis d'approfondir le débat sur

les questions liées aux élections en particulier et à la démocratie en général.

Il a également souligné que l'amendement seulement partiel des lois électorales affecte la stabilité de la loi et le processus électoral, ajoutant que "le changement continu des règles juridiques régissant les élections porte atteinte au principe de non-discrimination entre les candidats, car il permet aux législateurs en place de fixer les règles de la joute électorale ».

Le Collectif a, par ailleurs, critiqué le fait que les Marocains résidant à l'étranger aient été exclus du droit de vote, compte tenu de la possibilité limitée de voter par procuration, tout en soutenant que le montant du soutien financier accordé aux partis reste faible par rapport aux dépenses des campagnes électorales, notamment avec la nature du découpage électoral, de l'étendue de certaines circonscriptions électorales et de l'organisation d'un triple scrutin (législatif, régional et local) en une seule journée.

Partant de ces constats, le Collectif a présenté plusieurs recommandations, notam-

ment l'implication des organisations de la société civile dans la préparation et la discussion des projets de lois électorales, la création d'un organe indépendant pour superviser les élections tout en permettant aux partis politiques et aux organisations de la société civile concernées par l'observation du processus électoral d'y siéger et la révision des lois concernant le découpage électoral des circonscriptions, qu'elles soient législatives, régionales ou locales, de manière à garantir l'égalité relative du poids du vote.

Ce document a aussi appelé à une révision des lois électorales pour garantir la liberté des partis politiques de participer aux élections et la pleine adhésion politique des Marocains de l'étranger, des immigrés et des réfugiés résidant au Maroc, ainsi que pour garantir le droit de vote aux prisonniers qui ne sont pas privés de leurs droits civiques.

Autre recommandation proposée, celle relative à la nécessité de combler le vide juridique associé à l'organisation de la période de campagne préélectorale, à protéger les élections contre la fraude et à

rendre publics le dépouillement et le décompte des voix.

S'agissant des recours électoraux, le Collectif associatif pour l'observation des élections a appelé à la mise en place de systèmes efficaces et de juges qualifiés pour régler les litiges en temps opportun, à l'allongement des délais de dépôt des recours, à la réduction du nombre d'organes de contrôle de la justice électorale, en recourant à leur uniformisation et leur homogénéité, avec la création d'une commission indépendante de contrôle des comptes des campagnes électorales, tout en mettant en place des critères précis pour garantir la parité homme-femme et élargir la participation politique et la représentativité des femmes dans les institutions électives.

Le mémorandum a de même mis l'accent sur la nécessité de la mise à jour des listes électorales et de permettre aux citoyens et aux partis politiques de disposer des moyens à même de vérifier la véracité de ces listes, tout en prenant en compte dans le découpage électoral l'équilibre démographique des circons-

criptions en veillant à le réviser tous les 5 ou 10 ans.

Ont assisté à cette conférence, qui a été modérée par Kamal Lahbib, coordinateur national du collectif, des représentants de certaines institutions et organisations comme la Chambre des représentants, le ministère chargé des Relations avec le Parlement, l'UE (qui a financé ce projet), le CNDH, l'Organisation internationale de la francophonie, l'Institut national démocratique et l'Association Taфра.

Il y a lieu de rappeler que le Collectif associatif pour l'observation des élections est un groupement d'associations attachées aux principes universels des droits humains et œuvrant pour la promotion de la citoyenneté et la primauté de l'Etat de droit. Il a pour objectif de contribuer à l'édification de la démocratie au Maroc en renforçant la prise de conscience et la vigilance de la société civile quant à l'enjeu de la protection des élections de toute manipulation ou de tout ce qui pourrait porter atteinte à sa transparence.

Mourad Tabet

La réponse de la Délégation interministérielle aux droits de l'Homme au rapport d'AI

Amnesty International toujours engagée dans une campagne systématique contre le Maroc

Amnesty International (AI) est toujours engagée dans une campagne systématique contre le Maroc, bafoyant ainsi les règles qu'elle a été la première à promouvoir depuis des décennies en rapport avec l'importance de mener des enquêtes honnêtes, efficaces, équitables et objectives, a affirmé la Délégation interministérielle aux droits de l'Homme (DIDH).

Dans une réponse au rapport annuel d'AI publié fin mars, la DIDH fait observer que les positions de cette organisation à l'égard du Royaume procèdent d'une politique systématique, en ce sens qu'elle ne prend pas le recul nécessaire vis-à-vis du conflit du Sahara marocain, traité dans le cadre du Conseil de sécurité de l'ONU, s'immisce dans les affaires de la justice et se trouve dans l'incapacité d'apporter des preuves concernant ses allégations.

La Délégation, qui a l'habitude de communiquer avec les organisations internationales non gouvernementales, dans le respect des us et coutumes en la matière, ne peut qu'exposer les différents aspects de sa réponse au contenu du rapport susmentionné, en partant des obligations de la politique des droits de l'Homme du Maroc et en défense de ses acquis dans ce domaine.

La DIDH précise, à cet égard, que le rapport d'AI a évoqué abusivement la liberté d'expression dans des affaires soumises à la justice, sans présenter de données relatives à l'atteinte à ladite liberté. Aucun argument n'a été présenté aussi concernant la question de la liberté d'association, abordée également de manière abusive dans le même texte (...)

S'agissant de la liberté de réunion, la Délégation interministérielle souligne que le rapport d'AI a consacré un paragraphe à ce sujet, dans lequel elle avance que "les autorités ont réprimé, à 4 reprises, des manifestations pacifiques qui réclamaient l'amélioration des conditions de travail", et qu'"elles ont invoqué le décret-loi sur l'état d'urgence sanitaire pour rejeter les revendications des travailleurs".

Le rapport d'AI a évoqué aussi "l'arrestation arbitraire par la police de 33 enseignants qui manifestaient pacifiquement à Rabat", ainsi que "la dispersion par la force des manifestants, alors que ceux-ci respectaient les mesures de sécurité" liées à la pandémie du Covid-19, ajoutant que "ces enseignants ont été remis en liberté provisoire au bout de 48 heures".

Le rapport, sur un ton abusif encore une fois, ignore qu'une catégorie des professionnels de l'enseignement a organisé des rassemblements et manifesté des dizaines de fois, depuis plus de deux années, durant l'état d'urgence sanitaire.

Fait étrange dans ce rapport : en évoquant la dispersion par la force des manifestants, le document ne présente même pas un élément sur la manière, le cadre et les dégâts de cette action, tout en essayant, en même temps, de renier le droit légitime des autorités compétentes en matière de préservation de l'ordre public, selon les normes



internationales.

La Délégation interministérielle note que la même logique encadrant ce rapport est appliquée à la question de l'arrestation des manifestants et leur présentation à la justice, comme s'il s'agissait d'une violation flagrante, alors que le document reconnaît ouvertement qu'ils ont été remis en liberté provisoire au bout de 48 heures (...)

Pour ce qui est "de la torture ou autres formes de traitements dégradants", la Délégation souligne que le constat expliqué dans le paragraphe précédent peut s'appliquer à cette question aussi, rappelant que le rapport a évoqué que "des personnes ont été détenues dans des conditions dures, notamment avec un placement à l'isolement prolongé et pour une durée indéterminée, en violation de l'interdiction de la torture".

Cette allégation d'AI est contestable également, sachant que le rapport ne précise pas la source de ces informations et les moyens de leur obtention, ainsi que le nombre de cas recensés.

Une telle assertion aussi grave ne saurait être traitée, comme il est de coutume en matière des droits de l'Homme, avec une telle légèreté et d'une manière aussi succincte.

Partant des us et des coutumes en matière des droits de l'Homme, les auteurs du rapport étaient censés prendre connaissance de l'action du Mécanisme national de prévention de la torture, des rapports de la plupart des organisations des droits humains à ce sujet et dont la majorité représentent des partenaires essentiels dans les projets de promotion des droits des détenus.

La DIDH constate ainsi que les allégations de torture sont sans fondement et vides de sens, selon le contenu du rapport objet de cette mise au point. Une allégation de cette gravité ne saurait faire l'objet de surenchère politicienne. En tous cas, notre pays a rompu, de manière définitive, avec la torture en tant que violation grave, au même titre que l'arrestation arbitraire et la disparition forcée, des constats af-

firmés à plusieurs reprises par les Mécanismes onusiens des droits de l'Homme.

En rapport avec "le droit au respect de la vie privée", la Délégation a souligné que le rapport d'AI ne cesse de ressasser son histoire imaginaire sur "l'utilisation par les autorités marocaines du logiciel d'espionnage Pegasus".

Il s'agit certainement d'une position qui dévoile l'incapacité flagrante d'AI d'apporter des preuves, en dépit des demandes réitérées faites par les autorités publiques à ce sujet, entre juin 2020 et février 2022.

La DIDH ne peut que constater la contradiction existant entre les allégations d'AI est sa méthodologie en matière de mener des enquêtes de "manière systématique et neutre" et "de révélation des violations des droits humains avec précision, célérité et détermination", comme elle le stipule dans ses Statuts amendés en 2019.

En ce qui concerne le Sahara marocain, la DIDH constate que la mention de ce sujet dans le rapport d'AI traduit sa partialité flagrante en rapport avec un conflit traité dans le cadre du Conseil de sécurité de l'ONU depuis plusieurs années.

L'organisation parle à ce sujet de "violations des droits des activistes sahraouis favorables à l'indépendance du Sahara occidental, à travers des décisions arbitraires d'assignation à résidence, de mauvais traitements et d'harcèlement". Elle estime aussi que "la MINURSO n'a pas de prérogatives en matière des droits de l'Homme".

Dans une tentative de trouver des cas isolés étayant ses allégations abusives, AI a exposé celui d'une descente dans la maison d'une "activiste sahraouie" au niveau de la ville de Boujdour qui aurait été, selon le rapport, agressée sexuellement, ainsi que les membres de sa famille.

Afin de lever toute ambiguïté intentionnelle, la Délégation interministérielle tient à apporter les éclaircissements suivants :

Premièrement, et en rapport avec le cas de la prétendue "activiste sahraouie", le CNDH a tenu "des réu-

nions avec les autorités, des membres de sa famille et des acteurs de la ville Boujdour au sujet des allégations répétées de cette femme (...) qui a refusé d'apporter des preuves de ses affirmations et de répondre à la convocation qui lui a été adressée par le Ministère public, via un huissier de justice, au sujet de l'enquête ouverte sur l'agression dont elle a prétendu avoir été victime au niveau d'un ceil".

Sur instructions de la présidente du CNDH, la Commission régionale des droits de l'Homme avait tenté, à 17 reprises entre décembre 2020 et juillet 2021, d'auditionner cette femme. Elle n'a réagi qu'une seule fois à ces demandes.

Il n'a fallu que peu de temps pour mettre un terme au discours trompeur de la prétendue "activiste sahraouie", après s'être assuré de son adhésion évidente au +polisario+, avec sa tenue militaire. Il est clair que toute personne se trouvant dans cette attitude d'animosité avérée, peut avancer toute sorte d'allégations au sujet de prétendues agressions à son encontre et à l'encontre de sa famille.

L'alignement d'AI avec la position de cette femme, qui suscite des questions, est l'une des formes de sa partialité vis-à-vis du conflit autour du Sahara marocain.

Deuxièmement, l'entêtement d'AI à vouloir ignorer l'initiative marocaine d'autonomie, qualifiée en permanence de sérieuse et crédible. L'organisation est sûrement au fait de la signification politique de cette qualification.

Troisièmement, le rapport a ignoré également le fait que les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU ont constamment salué les initiatives entreprises par le Maroc et le rôle assumé par les commissions régionales des droits de l'Homme à Dakhla et Laayoune, ainsi que l'interaction du Royaume avec les mesures adoptées par le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies et le renforcement de sa coopération avec le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme.

Quatrièmement, le rapport prétend que les organisations actives dans

le domaine des droits de l'Homme "sont incapables d'accéder aux camps du +polisario+", alors que le même document, dans son volet sur la situation des droits de l'Homme en Algérie, n'hésite pas à avancer que "malgré les efforts pour vacciner les réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf, à partir du mois de mai, une vague du Covid-19 a coûté la vie, en juin, à plus de 63 réfugiés".

Tout observateur avisé sera facilement interpellé par la capacité d'une organisation non-gouvernementale internationale à s'informer de la situation engendrée par la pandémie du Covid-19 et, en même temps, son incapacité à constater le degré des violations flagrantes individuelles et collectives commises dans cette région, assiégée depuis des décennies, contre les personnes séquestrées dans les camps de Tindouf, en Algérie, et qui ont été confirmées, à plusieurs reprises, par le Conseil de sécurité.

Pour ce qui est des mesures relatives à la pandémie du nouveau Coronavirus, la DIDH constate que le rapport d'AI désavoue, en harmonie avec sa démarche non objective, les efforts exceptionnels du Royaume pour faire face à cette crise sanitaire.

Animé d'une forte volonté politique au plus haut niveau de l'Etat, le Maroc a œuvré au renforcement de la protection des droits de l'Homme, en préservant le droit à la vie et à la santé publique, à travers l'adoption de mesures, dans le cadre de la loi, pour lutter contre la propagation du virus, atténuer ses effets et garantir les besoins fondamentaux des citoyens, souligne la Délégation.

Il a été question, dans le même sens, de l'acquisition, de manière anticipée, du vaccin sur le marché international et de son administration gratuite aux citoyens, tout en veillant à garantir la souveraineté vaccinale du Royaume et en œuvrant, en matière d'application des dispositions légales relatives à l'état d'urgence, à garantir l'équilibre entre les mesures préventives, les engagements internationaux dans le domaine des droits de l'Homme et les enjeux de la situation socio-économique.

Cette démarche a donné lieu à une expérience marocaine saluée de part le monde pour son exemplarité et sa singularité.

S'agissant des droits des réfugiés et des migrants, la délégation a relevé qu'AI a continué de remettre en question les efforts du Royaume en matière d'immigration et d'asile, à travers des allégations faisant état de "détentions arbitraires, refoulements, expulsions forcées et destruction de biens à l'encontre de migrants", en se basant sur une seule version des faits.

L'organisation confirme de la sorte que son approche est électorale, générale et manque de preuves, surtout qu'elle n'accorde aucun intérêt au rôle du Maroc dans ce domaine, ni à l'attention particulière que le Royaume porte à la situation humanitaire, légale, économique, sociale et des droits humains des migrants et demandeurs d'asile (...)

Débat à Oujda sur les programmes d'investissement dans le domaine de l'Eau au Maroc



Le directeur général de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) et président de l'Association marocaine de l'eau potable et de l'assainissement (AMEPA), Abderrahim El Hafidi, a présidé les travaux du colloque organisé par l'AMEPA à Oujda, les 30 et 31 mars 2022 sur le thème «Les programmes d'investissement des opérateurs du secteur de l'eau au Maroc».

Cet événement qui s'est déroulé en présence de Safae Amarti Riffi, directrice générale de la Régie autonome intercommunale de distribution d'eau et d'électricité d'Oujda (RADEEO) a réuni plus d'une centaine de professionnels de l'eau des secteurs public et privé et a été l'occasion de débattre des sujets d'actualité en relation avec l'organisation de ce secteur, avec un accent

particulier sur les investissements alloués pour faire face à la demande croissante pour les services d'eau et d'assainissement dans notre pays, dans un contexte marqué par la rareté des ressources en eau, exacerbée par l'impact des changements climatiques.

Lors de son allocution d'ouverture, Abderrahim El Hafidi, a rappelé que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la contribution de l'AMEPA, en tant qu'acteur principal du secteur de l'eau et de l'assainissement liquide au Maroc, pour informer ses membres sur les programmes d'investissement des opérateurs du secteur de l'eau et des réalisations des projets en cours.

Abderrahim El Hafidi, a ajouté que ces investissements destinés à la réalisation, la réhabilitation et l'amélioration des performances des infrastructures de production, de distribution d'eau et

d'assainissement liquide dans le Royaume, viennent concrétiser la stratégie nationale de l'eau et permettre la mise en œuvre du Programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation (PNAEPI) 2020-2027, lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en janvier 2020, et dont le coût s'élève à plus de 115,4 milliards de dirhams.

Le président de l'AMEPA a souligné que cette rencontre est une occasion pour les représentants des différents départements ministériels concernés et des opérateurs publics et privés de présenter dans le détail leurs programmes d'investissements respectifs.

Il a donné un aperçu sur le programme d'investissement de l'ONEE durant la période 2022-2027, pour un montant de 33 milliards de dirhams répartis comme suit :

- Production et transport d'eau potable : 15 milliards de dirhams;
- Amélioration des performances : 4,4 milliards de dirhams;
- Alimentation en eau potable rurale : 8,6 milliards de dirhams;
- Assainissement liquide : 5 milliards de dirhams.

M. El Hafidi a en outre appelé les entreprises marocaines opérant dans le secteur de l'eau à se mobiliser davantage pour relever les défis majeurs afin de pouvoir atteindre les objectifs stratégiques du PNAEPI 2020-2027, et d'accompagner l'ONEE et les autres donneurs d'ordres pour la réalisation de leurs programmes d'investissement.

Il a indiqué également que le choix de l'AMEPA de tenir ce colloque important à Oujda n'est pas fortuit. La région de l'Oriental connaît une faiblesse des apports pluviométriques depuis plusieurs années et qui s'est accentuée durant l'année en cours. Des mesures anticipatives ont été mises en place par les autorités compétentes afin de réduire l'impact de cette sécheresse et améliorer les conditions de desserte en eau potable de la population de la région.

Par ailleurs, et en vue d'accompagner le développement futur de la région, de grands projets structurants sont programmés, notamment par l'ONEE qui a prévu un investissement s'élevant à 5 milliards de dirhams dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement liquide pour la période 2022-2026.

La tenue de ce colloque a permis à l'AMEPA de réaffirmer son rôle en tant qu'acteur principal dans le secteur de l'eau au Maroc, adhérant ainsi à l'effort national visant le développement de ce secteur stratégique et l'encouragement des entreprises nationales œuvrant dans ce domaine.

LE

Collision entre une vedette et un ferry près du port Tanger Med



Une vedette est entrée en collision, aux premières heures de ce vendredi, avec un ferry appartenant à une compagnie maritime, apprend-on auprès de la Capitainerie du port Tanger Med. "Aujourd'hui à 02h49, une vedette appartenant à la compagnie Svitser opérant au port Tanger Med est entrée en

collision avec le ferry Kattogat de la compagnie maritime FRS Iberia, à 1 kilomètre du port Tanger Med", précise la Capitainerie dans un communiqué, ajoutant que "suite à l'impact, la vedette a chaviré puis a coulé".

Deux membres de l'équipage sont portés disparus, relève la même source, notant qu'immédiatement après l'incident, l'ensemble des moyens de sauvetage du port et de la Marine Royale ont été déployés sur les lieux de l'incident, assistés par un hélicoptère.

Les recherches en présence des autorités concernées sont en cours pour repérer les deux membres de l'équipage, conclut le communiqué.

Lancement à Rabat d'un projet pour l'alphabétisation des jeunes et femmes du monde rural

Le projet "Promouvoir des techniques innovantes dans l'alphabétisation des jeunes et femmes du monde rural" dans les régions de Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat, a été lancé, jeudi à Rabat, à l'initiative de la Fondation Orient-Occident, en collaboration avec CARE International Maroc.

"Techniques innovantes dans l'alphabétisation" (TIA) est un projet de développement communautaire financé par l'Union européenne au Maroc dans le cadre de son programme d'appui à la stratégie nationale d'alphabétisation - 3ème phase "ALPHA3".

Le projet "TIA" a pour but de renforcer les capacités d'acteurs associatifs en matière de formation et

d'inclusion économique en vue de contribuer aux efforts de la digitalisation de l'alphabétisation à Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat.

Au total, 40 encadrants et coaches d'une vingtaine d'associations bénéficieront de sessions de formation à l'effet d'atteindre les objectifs fixés, selon le chef du projet à la Fondation Orient-Occident, Hamza El Amel, qui a précisé que le projet devra, à terme, profiter à quelque 900 bénéficiaires.

Selon ses initiateurs, cette initiative vise à apporter de nouvelles perspectives à la problématique de l'analphabétisme au Maroc, tout en renforçant les capacités des communautés des jeunes et femmes des zones rurales. Aussi, il est prévu dans le cadre de ce projet la création

d'outils pédagogiques innovants visant l'alphabétisation et le renforcement de compétences des organisations dans le domaine de l'entrepreneuriat afin de permettre une meilleure inclusion socio-économique des populations locales.

Ce programme d'une durée de deux ans 2022-2023 se propose d'apporter un appui novateur à la digitalisation de l'alphabétisation des jeunes et femmes dans les milieux ruraux.

Selon la directrice de la Fondation Orient-Occident, Nadia Tari, "TIA" incarne la vision stratégique de la Fondation et renseigne sur des facettes de sa stratégie destinée à l'amélioration de la situation des populations rurales dans les deux régions bénéficiaires.

Économie verte La BERD lance la ligne de financement "GEFF II"

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a lancé, mardi à Casablanca, la ligne marocaine de financement pour l'économie verte "Green Economy Financing Facility Morocco II" (GEFF II) dotée d'une enveloppe de 163 millions d'euros. GEFF II est une ligne de financement de l'énergie durable dédiée aux entreprises marocaines, mise en place par la BERD avec le soutien de l'Union européenne (UE) et le Fonds vert pour le climat, dans l'objectif d'assurer des financements additionnels en faveur des investissements verts des entreprises privées, notamment dans l'énergie durable, la conservation de l'eau, la réduction des déchets, les technologies vertes ainsi que l'adaptation au changement climatique.

S'exprimant à cette occasion, la directrice générale de la BERD pour la région Sud-Est de la Méditerranée (SEMED), Heike Harngart, a indiqué qu'il s'agit du troisième programme de financement vert lancé par la BERD au Maroc et se veut une véritable preuve du succès des programmes précédents.

Le programme vise à développer et à améliorer la compétitivité des entreprises marocaines tout en réduisant les émissions de dioxyde de carbone (CO₂), a ajouté Mme Harngart. Globalement, le programme permettrait une grande implication du secteur privé et la transition du Maroc vers une économie résiliente, à faibles émissions et écologiquement durable, a-t-elle noté.

Pour sa part, le secrétaire général du ministère de la Transition énergétique et du Développement durable, Mohamed Benyahya, a relevé que le lancement de cette ligne de financement vient à point nommé, eu égard à la dynamique que connaît le Maroc en matière d'environnement et de développement durable, et la nécessité d'une relance verte inclusive de l'économie après la crise du Covid-19.

Cette ligne de financement vient consolider davantage les acquis et contribuer aux efforts menés par le Maroc pour libérer le potentiel économique et redynamiser le secteur privé marocain, a ajouté M. Benyahya.

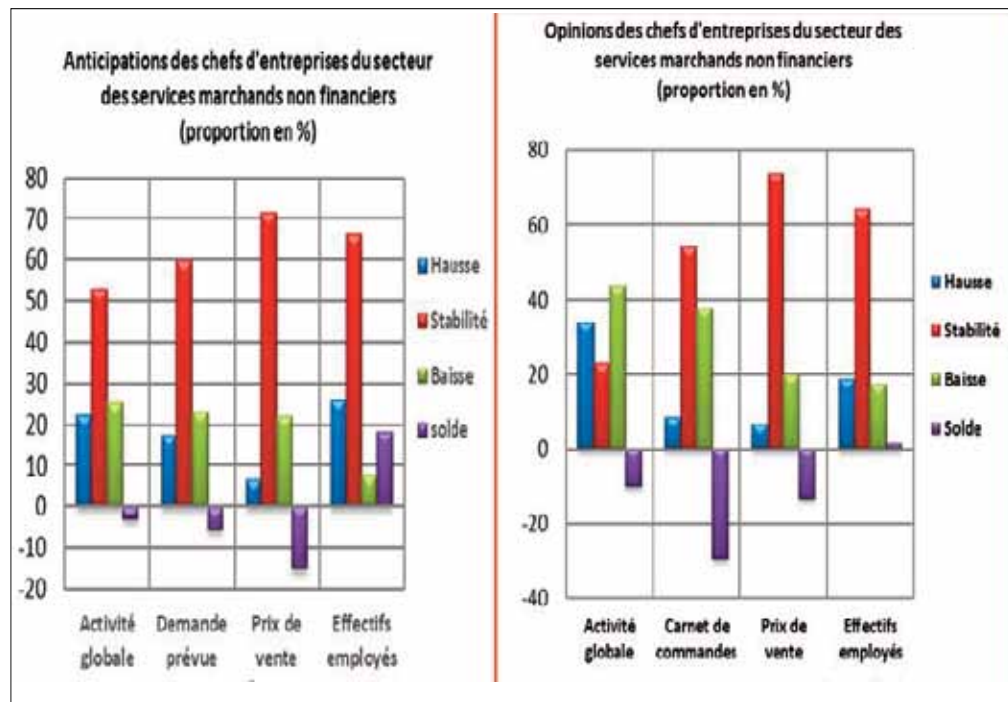
De son côté, le chef adjoint de la délégation de l'UE au Maroc, Alessio Capellani, a souligné que la transition vers l'économie verte nécessite un accompagnement en conseil pour permettre aux banques partenaires d'encadrer les petites et moyennes entreprises.

M. Capellani a par ailleurs souligné que le Maroc est un partenaire clé de l'UE dans la démarche de lutte contre le changement climatique grâce à son ambitieuse politique climatique et énergétique, rappelant le partenariat vert entre l'UE et le Maroc qui détaille l'ambition commune sur le climat, l'environnement et l'économie verte.

Et de soutenir que le partenariat vert est "le premier du genre entre l'UE et un pays partenaire, ce qui montre l'importance attachée à cette coopération avec le Maroc".

Doté d'une enveloppe de 163 millions d'euros, le programme repose sur une approche guichet unique comprenant un financement par prêt ou leasing par l'intermédiaire d'une institution financière, une assistance technique gratuite ainsi qu'une subvention à l'investissement de 10% du financement éligible, reçue après la vérification du projet.

Les marchands non financiers s'attendent à une baisse de leur activité



Les chefs d'entreprise opérant dans le secteur des services marchands non financiers déclarent s'attendre à une baisse de leur activité au titre du premier trimestre 2022.

Selon les résultats des enquêtes trimestrielles de conjoncture menées par le Haut-commissariat au plan (HCP) auprès des entreprises relevant de ce secteur, un quart des patrons (25%) anticipent

une diminution de l'activité globale au cours du premier trimestre de l'année en cours.

Dans une note d'information rendue publique récemment, le Haut-commissariat ajoute que 22% d'entre eux s'attendent plutôt à une hausse de l'activité durant cette même période.

Si l'on en croit l'organisme public chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc, ces anticipations seraient dues, d'une part, à la baisse prévue dans les activités de l'«Hébergement» et de la «Restauration» et, d'autre part, à l'amélioration prévue dans les «Activités des agences de voyages, voyagistes, services de réservation et activités connexes» et les «Activités de location et location-bail».

Poursuivant son analyse, le Haut-commissariat ajoute que 60% des chefs d'entreprise interrogés dans le cadre de ses enquêtes prévoient une stabilité de la demande et 26% une hausse des effectifs employés.

En ce qui concerne la trésorerie, les résultats des en-

quêtes trimestrielles de conjoncture du HCP révèlent que 37% des chefs d'entreprise sondés la jugent difficile.

Dans sa note d'information, l'organisme public révèle également les appréciations des chefs d'entreprise portant sur l'évolution de l'activité au titre du quatrième trimestre 2021.

Ainsi, il apparaît qu'au cours des trois derniers mois de l'année précédente, l'activité des services marchands non financiers aurait connu une baisse selon près de la moitié des patrons (44%).

En revanche, ils sont un peu moins (34%) à croire à une hausse de l'activité dans ce secteur, ajoute le Haut-commissariat.

Dans sa note d'information, l'organisme explique que cette évolution aurait été le résultat de la baisse des activités des «Télécommunications», de l'«Hébergement» et de la «Restauration».

Cette progression proviendrait aussi de la hausse d'activité enregistrée au niveau des branches des «Transports aé-

riens», des «Transports terrestres et transport par conduites» et de l'«Entreposage et services auxiliaires des transports», poursuit-il.

Il est à noter que le taux d'utilisation des capacités de prestation (TUC) du secteur se serait établi à 75%, selon toujours le Haut-commissariat.

Des résultats de ses enquêtes trimestrielles de conjoncture, il ressort par ailleurs que «les carnets de commandes du secteur sont jugés d'un niveau normal par 54% des patrons et inférieur à la normale selon 38%».

A en croire le Haut-commissariat, l'emploi aurait de son côté connu une stabilité selon une majorité (64%) des chefs d'entreprise interrogés.

Dans sa note d'information, l'institution publique conclut en notant que «76% des entreprises du secteur auraient réalisé des dépenses d'investissements en 2021 destinées, principalement, au remplacement d'une partie du matériel et à l'extension de l'activité».

Alain Bouthry

37% des chefs d'entreprise interrogés jugent la trésorerie difficile au premier trimestre, selon le HCP

Inauguration d'une nouvelle ligne aérienne entre Limoges et Marrakech

Une nouvelle ligne aérienne desservant la ville française de Limoges (centre sud-ouest) à Marrakech a été inaugurée officiellement mercredi. La cérémonie d'inauguration de cette nouvelle desserte aérienne s'est déroulée en présence du consul général du Royaume du Maroc à Bordeaux, Ahmed Nouri Salimi, du président de la Chambre de commerce et d'industrie de cette ville, du vice-président de la métropole de Limoges, du maire et du directeur de l'aéroport de la ville.

Dans une allocution de circonstance à l'aéroport de Limoges, M. Salimi s'est félicité de la création d'une ligne aérienne entre Marrakech

et Limoges qui connaît une forte concentration de ressortissants marocains, en particulier dans la conjoncture actuelle marquée par la contraction économique et la récurrence des restrictions à la mobilité.

Le diplomate marocain a mis l'accent sur l'apport qu'une telle initiative pourra avoir sur la promotion des échanges entre la région Haute-Vienne et le Maroc, tant économiques et commerciaux, que culturels et humains.

Cette cérémonie inaugurale a été clôturée par un accueil de la centaine de voyageurs à bord du premier vol en provenance de Marrakech arrivé à 11h à l'aéroport de Limoges.

BAM : Le crédit bancaire se stabilise à 3,3% en février

Le crédit bancaire au secteur non financier a vu sa croissance se stabiliser, en glissement annuel, à 3,3% au cours du mois de février 2022, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette évolution recouvre une accélération de 3,6% à 3,8% en février des prêts aux sociétés privées, une atténuation de la baisse des concours aux sociétés non financières publiques de 8,4% à 5,4% et une décélération de la progression des crédits aux ménages de 4,5% à 3,7%, explique BAM qui vient de publier ses indicateurs clés des statistiques monétaires pour le mois de février 2022.

La ventilation par objet économique des crédits alloués au secteur non financier fait ressortir une progression des facilités de trésorerie de 7,6% après

7,1% et des crédits à l'immobilier de 2,7% après 3,2%, une stagnation de la croissance des prêts à la consommation à 2,5%, ainsi qu'une baisse des crédits à l'équipement à 3,3%.

S'agissant des créances en souffrance (CES), elles ont progressé de 5,4% après 3,4% en janvier, relève BAM, notant que dans ces conditions le taux des créances en souffrance s'est situé à 8,9%.

En glissement mensuel, le crédit bancaire au secteur non financier a enregistré une légère hausse de 0,1%. Cette évolution recouvre un accroissement de 0,4% des prêts à la consommation et de 0,2% des facilités de trésorerie, une quasi-stagnation de l'encours des concours à l'équipement ainsi qu'un repli de 0,2% des crédits à l'immobilier.

La Chambre de commerce maroco-brésilienne à Dakhla ne fait que consolider la reconnaissance internationale de la marocanité du Sahara

L'ouverture récente d'une Chambre de commerce maroco-brésilienne à Dakhla ne fait que consolider la reconnaissance internationale de la marocanité du Sahara, a affirmé le président de la Chambre de commerce Maroc-Afrique-Brésil, Farid Mechqi.

"La visite de la délégation et l'ouverture de la Chambre de commerce à Dakhla reflètent, dans sa dimension politique, un message politique à travers lequel la Chambre de commerce maroco-brésilienne, en tant qu'institution reconnue par les autorités officielles brésiliennes, consacre la marocanité du Sahara", a affirmé M. Mechqi dans une déclaration à la MAP.

L'ouverture de cette Chambre de commerce revêt également une di-

mension économique, car "la ville de Dakhla est l'une des villes les plus importantes des provinces du sud marocain, du fait qu'elle constitue un pont de relais avec les autres pays africains", a-t-il expliqué.

Ainsi, les provinces du Sud et la ville de Dakhla en particulier, constituent une plateforme idéale pour traduire dans les faits la coopération Sud-Sud, en l'occurrence entre l'Amérique du Sud et l'Afrique, sans parler de l'avantage lié à la proximité de l'Europe, a poursuivi le président de la Chambre de commerce Maroc-Afrique-Brésil.

Pour lui, "cette initiative s'inscrit justement dans le cadre de la stratégie de SM le Roi Mohammed VI en matière de coopération Sud-Sud, axée sur la prospection de nouveaux horizons de coopération, notamment avec les pays d'Amérique latine, où le Brésil joue un rôle prépondérant".

La Chambre de commerce Maroc-Afrique-Brésil peut jouer un rôle important pour encourager les hommes d'affaires et les investisseurs brésiliens à investir dans la ville de Dakhla et dans toutes les villes des provinces du Sud, de manière à contribuer au progrès, à la prospérité, au développement et à la création d'emplois pour les jeunes de la région.

Par ailleurs, il a affirmé que les échanges commerciaux entre le



Royaume et le Brésil ne cessent de croître ces dernières années, le pays sud-américain devenant l'un des plus grands partenaires du Maroc, avec un net excédent commercial du Royaume.

M. Mechqi estime néanmoins qu'il y a un potentiel énorme de coopération qui reste à exploiter, d'où la visite de la délégation brésilienne dont faisait partie le député Eduardo Bolsonaro et l'ouverture d'une Chambre de commerce maroco-brésilienne à Dakhla.

"Nous aspirons à rapprocher les

points de vue, à défendre des intérêts communs, à renforcer les relations économiques et commerciales maroco-afro-brésiliennes et à établir des partenariats fructueux, que nous pouvons consolider régulièrement à travers des foires commerciales et industrielles, des événements culturels et des échanges d'informations et d'expériences", a-t-il expliqué.

L'objectif à court terme, a noté M. Mechqi, est d'aider des entreprises brésiliennes à s'implanter au Maroc, promouvoir le dialogue entre les acteurs des secteurs public et privé et

contribuer à faire du Maroc un centre d'investissement mondial et une plateforme d'exportations brésiliennes vers l'Afrique et le monde, en tirant profit des infrastructures de premier plan du Royaume.

La Chambre de commerce maroco-brésilienne a été inaugurée, samedi dernier à Dakhla, notamment par Eduardo Bolsonaro, député fédéral et conseiller politique du président brésilien. Elle vise principalement à consolider les échanges commerciaux et la coopération économique entre le Maroc et le Brésil.



La ville de Dakhla constitue un pont de relais avec les autres pays africains

Delattre Levivier Maroc enregistre un RNPG de -402 MDH en 2021

Le résultat net part du groupe (RNPG) de Delattre Levivier Maroc (DLM) s'est établi à -402 millions de dirhams (MDH) en 2021, contre 66 MDH en 2020.

Malgré ce résultat, le plan de redressement validé par le Tribunal de commerce prévoit un résultat net cumulé au fur et à mesure des années largement supérieur aux pertes actées en 2021, indique DLM dans un communiqué sur la réunion de son Conseil d'administration, tenue le 25 mars dernier.

S'agissant du chiffre d'affaires consolidé,

il s'est situé à 133 MDH au titre de l'exercice écoulé, en repli de 30% comparativement à 2020, rapporte la MAP.

Les membres du Conseil d'administration (CA) se sont félicités de la décision du Tribunal de commerce de Casablanca du 17 février 2022 qui confirme la mise en redressement de DLM sur une durée de 10 ans. Les membres du CA ont remercié le syndic, qui, en collaboration avec le management de l'entreprise, a préparé le plan de redressement qui permettra d'appuyer les créances de l'en-

treprise et d'avoir toute la visibilité nécessaire pour mettre en place une nouvelle stratégie et un plan d'actions pour se développer et revenir à une activité normale dans les plus brefs délais. La société étant en redressement, l'objectif principal est de réussir l'apurement des dettes selon le plan à 10 ans.

Toutefois, avec la crise sanitaire qui s'est prolongée et les faiblesses de trésorerie qui durent depuis deux ans, les projets ont énormément souffert dans leur avancement du fait du manque de trésorerie pour effectuer

les achats nécessaires et remobiliser le personnel.

Parallèlement, DLM a entrepris également de nouvelles démarches liées à la recherche de partenaire comme elle s'y est engagée auprès du syndic, ainsi que toute autre solution qui lui permettrait de respecter tous ses engagements. Plus globalement, le CA a mesuré l'engagement sans faille de l'équipe dirigeante à se mobiliser pour réussir son plan de redressement et redonner confiance à l'ensemble des parties prenantes.



Dans le sud de l'Ukraine, des villes défigurées par la guerre



C'est ici que bat le cœur d'Odessa. Son chevalier planté au milieu de la charmante rue piétonne Deribassovskaïa, semée de chevaux de frise et bouchée par des sacs de sable, Viktor Oliinik peint en couleurs pastel la nouvelle physionomie du joyau du Sud de l'Ukraine.

A Odessa comme à Mykolaïv, à 130 km plus à l'est, qui en barre l'accès à l'armée russe, les habitants reconnaissent

difficilement leur ville, dénaturée par la guerre.

Tournant le dos à quelques-uns des sites emblématiques de la rue, comme l'ancien hôtel Bolchaïa Moskovskaïa, également surnommé la "Maison aux visages" pour les décorations de sa façade verte Art nouveau, à quelques centaines de mètres plus bas, Viktor Oliinik s'applique pour restituer cette réalité nouvelle.

"J'ai l'habitude de peindre Odessa",

explique l'artiste, à la barbe de trois jours grisonnante et coiffé d'un bonnet noir. Il apprécie la lumière et la tranquillité de la fin de l'après-midi, quelques heures avant le couvre-feu nocturne.

"Mais là je profite de cette occasion, je n'aurais jamais pu imaginer une telle scène", poursuit-il, un fagot de pinces à la main, désignant les obstacles et les fortifications tout au long de la rue bordée d'un élégant jardin.

"C'est ainsi que cette époque de

chaos doit s'achever, pour céder la place à une époque d'équilibre", prophétise-t-il avec des accents mystiques.

Plus haut, sur la place de la cathédrale de la Transfiguration, des hommes se livrent avec passion à des parties de dominos, d'échecs ou de tritrac, imperceptibles malgré de sporadiques alertes aériennes.

"C'est vraiment douloureux" de voir sa ville à ce point transformée, confirme un volontaire d'Odessa, Vla-

dislav Gaïdarji, 25 ans, venu livrer de l'aide à des hôpitaux et aux troupes à Mykolaïv.

Certains de ses amis qui ont quitté Odessa au début de la guerre "n'en croyaient pas leurs yeux" en la retrouvant un mois plus tard, raconte-t-il. "Ils étaient choqués de voir autant de rues barrées par des objets en acier pour ralentir les véhicules".

"J'espère que très bientôt, non seulement Odessa mais toutes les villes ukrainiennes retrouveront leur beauté, sous le drapeau ukrainien", ajoute-t-il.

Si le centre de Mykolaïv, pilonné pendant des semaines par l'armée russe, en porte peu de traces visibles à l'exception d'un tir de missile mardi qui a ébranlé le siège de l'administration régionale, faisant 24 morts selon un dernier bilan, la ville a également accompli sa mue.

Depuis plusieurs semaines, le bruit des scies électriques retentit sur les grands axes. Par centaines, de grands arbres sont abattus sur les avenues puis débités sur place.

Faute d'annonce officielle, des habitants spéculent sur les motifs de cette campagne de déboisement urbain. Une fleuriste livre les hypothèses les plus courantes: il s'agit soit de prévenir les allergies saisonnières, soit d'élargir les artères dans un but militaire, ou encore d'éviter que des chutes d'arbres n'arrachent les fils électriques.

Mais un employé des services de secours, Pavel Katsan, qui participe à ces coupes claires, casque de chantier sur la tête, assure en connaître la raison.

"Nous coupons ces arbres pour fournir du bois à chauffer aux hommes de la défense territoriale", rejoint depuis l'invasion russe par de nombreux volontaires civils, explique-t-il.

"Nous en abattons aussi une partie au printemps pour éviter les allergies", confirme-t-il, "mais cette année c'est particulier".

Reprise en Russie de la conscription militaire en plein conflit en Ukraine

La Russie a repris vendredi la mobilisation de jeunes hommes pour le service militaire obligatoire d'un an, en plein conflit armé en Ukraine, Moscou assurant toutefois que les conscrits ne seront pas envoyés au front.

Tous les ans, des dizaines de milliers de Russes âgés de 18 à 27 ans sont mobilisés dans l'armée pendant deux périodes d'appel, l'une au printemps/été et l'autre à l'automne.

Pour cet appel du printemps 2022, le président Vladimir Poutine a fixé pour objectif d'envoyer 134.500 jeunes au service militaire, selon un décret publié par le Kremlin. Les premières affectations dans des unités doivent intervenir fin mai.

De nombreux Russes parviennent toutefois à échapper au service militaire en payant des pots-de-vin ou en obtenant des exemptions médicales ou grâce à leurs études.

Cette mobilisation intervient en pleine offen-

sive en Ukraine.

Le 9 mars, le ministère de la Défense a reconnu que des conscrits combattaient en Ukraine et que certains avaient été faits prisonniers. Mais l'armée russe a assuré que ceux-ci avaient été envoyés sur le front par erreur et depuis rapatriés.

Le Kremlin affirme que, selon les instructions de Vladimir Poutine, seuls des soldats et officiers professionnels, ayant signé un contrat, combattent actuellement en Ukraine.

Mais plusieurs médias russes indépendants ont signalé des cas de conscrits ayant été contraints ou très vivement encouragés à signer un contrat puis envoyés sur le front ukrainien.

Le 29 mars, le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou, a réaffirmé qu'aucun conscrit ne sera envoyé sur des "zones chaudes", ajoutant que ceux dont le service militaire se termine ce printemps deviendront réservistes et seront renvoyés chez eux.

L'attaque ukrainienne sur le sol russe va peser sur les pourparlers, selon le Kremlin

Le Kremlin a estimé vendredi que l'attaque menée, selon Moscou, par des hélicoptères ukrainiens en territoire russe contre un dépôt de carburant allait peser sur les pourparlers russo-ukrainiens pour mettre fin à l'offensive en Ukraine.

"Il est clair qu'on ne peut pas considérer cela comme quelque chose qui va créer les conditions appropriées pour la poursuite des négociations", a estimé Dmitri Peskov, porte-parole de la présidence russe, après la destruction à l'aube d'un dépôt dans la région de Belgorod, frontalière de l'Ukraine.

Kiev n'a dans l'immédiat rien dit de cette opération.

Cette frappe, la première du genre si elle était confirmée comme étant l'oeuvre de l'armée de l'air ukrainienne, intervient alors que la Russie a affirmé à plusieurs reprises avoir

une maîtrise totale des airs en Ukraine.

Le Kremlin a d'ailleurs réaffirmé que c'était le cas.

"La maîtrise des airs au cours de l'opération militaire spéciale est un fait absolu. Concernant l'incident (de Belgorod) il reviendra à nos forces armées de l'évaluer", a-t-il dit.

Le gouverneur de la région de Belgorod, Viatcheslav Gladkov, a annoncé dans la matinée que des hélicoptères ukrainiens avaient frappé un dépôt de carburant dans la ville de Belgorod, à une quarantaine de kilomètres de la frontière ukrainienne.

La ville est située à environ 80 kilomètres au nord de Kharkiv, deuxième ville ukrainienne, qui résiste aux forces russes depuis le début de l'offensive du Kremlin le 24 février.

Libé *Ramadan*



Un céramiste anglais s'active pour le jubilé d'Elizabeth II

Dans son atelier de céramiques, Simon Willis présente fièrement la collection de vaisselle qu'il a lancée pour les 70 ans de règne d'Elizabeth II, avec le rêve à peine dissimulé que la monarque ajoute une de ces pièces à sa collection personnelle.

"Nous n'avons aucune chance de revoir une reine ou un roi sur le trône pendant 70 ans", lance le propriétaire de Goviers, une entreprise spécialisée depuis plus de trente ans dans la fabrication de céramiques commémoratives à Stoke-on-Trent, dans le centre de l'Angleterre. "Ce n'est pas rien!"

Elizabeth II a accédé au trône le 6 février 1952 et des festivités sont prévues en juin. Pour l'occasion, Goviers met en vente depuis juillet dernier une gamme "Jubilé de platine" de tasses et d'assiettes aux motifs fleuris très anglais.

Le travail est minutieux, chaque motif étant d'abord imprimé par tranches de couleurs avant d'être posé manuellement sur une tasse ou une assiette en porcelaine fine. Au pinceau, une céramiste ajoute les dernières finitions dorées sur la vaisselle, qui sera ensuite cuite avant d'être prête à être commercialisée.

De la tasse brute aux dernières touches de peinture, tout est confectionné à Stoke-on-Trent. Idéalement située dans les Mid-

lands, avec de l'argile pour fabriquer les céramiques et du charbon pour les cuire, la ville était devenue le centre mondial de la production de poterie vers 1800, prospérant pendant des décennies avant de connaître un net déclin, entre fermeture d'usines et délocalisations en Asie.

"De nombreuses usines sont parties à l'étranger en raison des coûts" de production et n'ont pas de collection spéciale



Ce qui est génial avec la céramique, c'est que ce qui est produit aujourd'hui, si on en prend soin, sera toujours là quand mon fils sera mort. Car nous produisons quelque chose qui dure intrinsèquement pour toujours

pour le jubilé royal, regrette Simon Willis, 58 ans. "Je pense que le marché n'est pas assez gros."

Tombé par hasard dans la céramique après des études d'économie spécialisées dans l'industrie automobile, il n'a pas hésité avant de créer sa gamme anniversaire, conscient que ses clients, à 90% britanniques, sont des collectionneurs.

"Ils ont sûrement chez eux des assiettes pour célébrer le mariage de la reine, son couronnement, tous ces événements...", souligne-t-il. "C'est une tradition, j'imagine très anglaise".

Vendues entre 45 livres pour la petite tasse (54 euros) et 175 livres la grande assiette, la vaisselle Goviers n'est effectivement pas destinée à être utilisée comme simple ustensile de cuisine mais bien à être exposée aux côtés d'autres céramiques commémoratives.

"L'industrie britannique de la céramique a toujours été douée pour marquer ces événements, qu'ils soient grands ou pas", estime Simon Willis. "Ce qui est génial avec la céramique, c'est que ce qui est produit aujourd'hui, si on en prend soin, sera toujours là quand mon fils sera mort. Car nous produisons quelque chose qui dure intrinsèquement pour toujours".

Les souvenirs dédiés à la famille royale ou à la reine, toujours ultra populaire à

l'approche de ses 96 ans, ont été déclinés à l'infini et continuent de se vendre à chaque naissance, mariage ou célébration royale.

Selon le Centre britannique pour le commerce de détail, ces souvenirs ont généré près de 200 millions de livres (240 millions d'euros au taux actuel) de dépenses lors du précédent jubilé en 2012, où cinq millions de tasses et de poteries commémoratives avaient été vendues.

Cette année, quatre jours de festivités sont prévus début juin pour marquer le jubilé de platine, avec parade militaire, grand concert et des milliers de déjeuners populaires partout dans le pays. Malgré Brexit et pandémie, de nombreux touristes sont attendus.

Goviers ne pense vendre que quelques centaines de tasses et d'assiettes, mais espère que sa vaisselle restera dans les esprits.

"C'est toujours un peu spécial de faire quelque chose qui soit associé à un événement royal qui va être célébré partout dans le monde", explique Simon Willis, qui rêve que la monarque possède une de ses céramiques.

"Evidemment, la reine a une énorme collection", souligne-t-il. Mais "c'est quand même assez palpitant d'imaginer que peut-être certaines de nos productions iront dans les mains de sa Majesté".

Le livre

I

Le calme régnait dans les rues de Moscou ; on n'entendait qu'à de rares intervalles un grincement de roues sur la neige. Plus de lumière aux fenêtres, les réverbères même étaient éteints. Le son des cloches commençait à vibrer sur la ville endormie et annonçait l'approche du matin. Les rues étaient désertes : ici on apercevait un cocher de fiacre qui sommeillait dans l'attente d'un passant tardé ; là une vieille femme s'acheminait vers l'église, où les cierges allumés jetaient une lueur vacillante sur les châssis dorés des images. La population ouvrière s'éveillait petit à petit, recommençant son rude labeur après le repos d'une longue nuit d'hiver.

Mais la jeunesse oisive n'avait pas encore achevé sa soirée.

À une des fenêtres de l'hôtel Chevalier on voyait à travers les fentes du volet fermé la lumière interdite par la loi. Une voiture, des traîneaux, des fiacres et une troïka de poste stationnaient à la porte de l'hôtel. Le portier, enveloppé dans sa pelisse, se serrait à l'angle de la maison.

« Que restent-ils là à bagueauder toute la nuit ? se demandait un garçon d'hôtel, le visage pâle et tiré, assis dans l'autre chambre. C'est toujours ma chance quand je suis de service. »

On entendait les voix de trois jeunes gens qui soupaient dans la chambre voisine. Ils étaient autour d'une table où se voyaient les restes du souper. L'un, petit, maigre, propre et très laid, regardait d'un air de bonté le voyageur prêt à partir. Le second, un grand jeune homme, était couché sur un divan près de la table, couverte de bouteilles vides. Le troisième, en pelisse courte, marchait par la chambre, et s'arrêtait de temps à autre pour prendre et écraser des amandes, de ses mains fortes et épaisses, mais soignées. Il souriait sans cesse, ses yeux brillaient, ses joues étaient enflammées. Il parlait avec feu, gesticulait beaucoup, cherchait les paroles qui lui manquaient souvent pour exprimer sa pensée et ce qui lui pesait sur le cœur.

« Je puis tout dire en ce moment, dit-il. Je ne cherche pas à me justifier, mais je voudrais que tu me comprennes comme je me comprends moi-même, et non comme la foule envisage l'affaire. Tu dis que j'ai tort envers elle, ajouta-t-il en se tournant vers celui qui le regardait avec bonté.

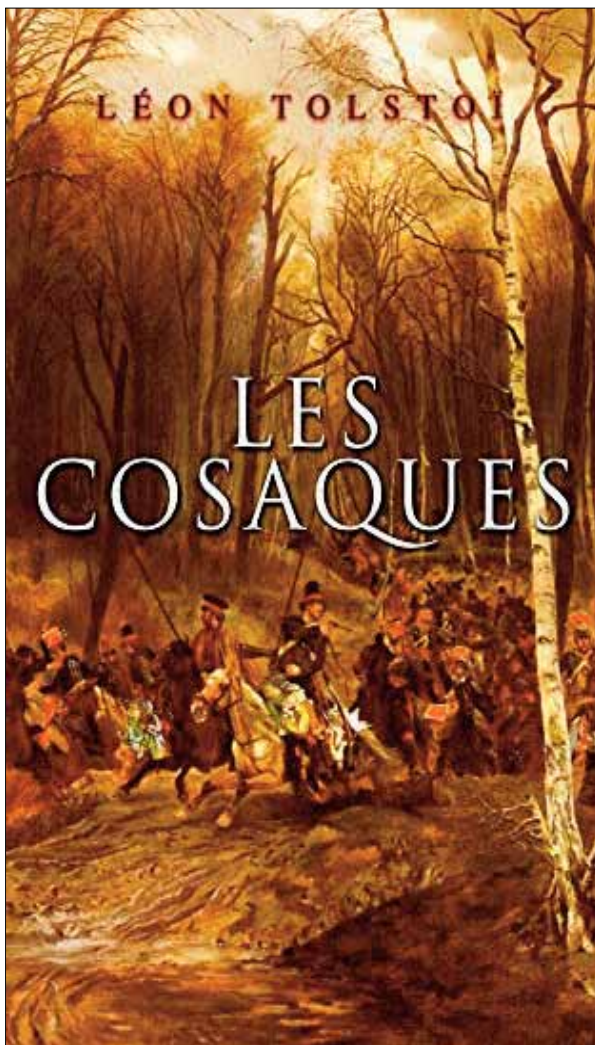
— Oui, tu as tort, dit le petit laid, et son visage exprima encore plus de douleur et de lassitude.

— Je sais ce qui te porte à le penser, reprit le partant. À ton avis, être aimé suffit et vaut mieux que d'aimer soi-même.

— Oui, chère âme, c'est plus que suffisant, dit le petit homme, ouvrant et fermant les yeux.

— Mais pourquoi ne pas aimer soi-même ? disait le partant après un moment de réflexion et regardant son ami avec une certaine pitié. Pourquoi ne pas aimer soi-même ? C'est un véritable malheur de se savoir aimé et de se sentir coupable parce qu'on ne peut partager l'amour qu'on inspire. Ah ! grand Dieu !

Il fit un geste de désespoir.



« Si encore tout se faisait en connaissance de cause, mais non ! Tout se fait inconsciemment, en dehors de notre volonté. J'ai l'air d'avoir surpris, volé cette affection : tu es de cet avis, ne cherche pas à le nier ! Pourtant, veux-tu le croire ? de toutes les sottises que j'ai faites (et j'en ai passablement à me reprocher !), c'est la seule dont je ne me repente pas. Ni avant, ni après. Je ne lui ai menti, ni à elle, ni à ma conscience. J'étais persuadé que je l'aimais ; puis j'ai vu que je me trompais, que c'était un mensonge involontaire, que ce n'était pas de l'amour. Je me suis arrêté, mais son amour à elle allait en grandissant. Suis-je donc coupable de ne pouvoir aimer ? que devais-je faire ?

— Il n'y a plus à en parler, tout est fini maintenant, dit son ami, allumant un cigare pour dissiper sa somnolence. Je te dirai une seule chose, c'est que tu n'as pas encore aimé, et tu ne sais même pas ce que c'est que l'amour. »

Le partant voulut répondre, saisit sa tête de ses deux mains, mais les paroles lui firent défaut.

« Jamais aimé !... Au fond, c'est vrai ! je n'ai jamais aimé, mais j'ai un violent désir de connaître l'amour ; pourtant existe-t-il comme je le comprends ? Le dernier mot n'a pas été dit. Mais pourquoi en parler ? J'ai gâté mon existence,

et tout est fini, tu as raison. Je m'en vais recommencer une nouvelle vie.

— Que tu gâteras de nouveau », dit le jeune homme couché sur le divan.

Le partant ne l'entendit pas.

« Je suis peiné de partir, dit-il, et j'en suis heureux en même temps. Pourquoi j'en suis peiné, je ne sais. »

Le partant continuait à parler de lui-même, sans s'apercevoir que ce sujet de conversation intéressait médiocrement ses compagnons. Jamais l'homme n'est aussi égoïste que lorsqu'il se laisse aller à l'exaltation du moment ; il lui paraît que rien n'est aussi intéressant que lui.

« Dmitri Andréitch ! le yamchtchik ne consent plus à attendre, dit en entrant un jeune valet en pelisse de voyage et en cache-nez de laine. Ses chevaux attendent depuis minuit, et il est quatre heures. »

Dmitri Andréitch jeta les yeux sur Vania et crut voir dans son costume de voyage, ses bottes de feutre et son visage endormi l'appel à une nouvelle existence, existence de privation, de labeur et d'activité.

« Il est réellement temps, dit-il ; adieu, mes amis ! »

Il boutonna sa pelisse. Ses amis lui conseillèrent d'envoyer un pourboire au cocher de poste et de le faire encore attendre, mais il refusa, mit son bonnet

fourré et s'arrêta au milieu de la chambre. Ses amis prirent congé de lui et l'embrasèrent une, deux, trois fois. Le partant s'approcha de la table, vida un verre de vin, et, prenant la main du petit laid, il rougit.

« Dis-moi encore..., je puis, je dois te parler franchement, parce que j'ai beaucoup d'amitié pour toi... Dis-moi donc..., l'as-tu aimée ? je l'ai toujours soupçonné..., dis..., oui ?

— Oui, répondit le petit jeune homme, souriant doucement.

— Alors peut-être...

— Je vous prie, messieurs, j'ai l'ordre d'éteindre les bougies, dit le garçon d'hôtel, qui ne pouvait s'expliquer pourquoi ces jeunes gens répétaient toujours la même chose. — À qui remettrai-je la note ? Est-ce à vous, monsieur ? fit-il en se tournant vers le grand jeune homme, sachant d'avance à qui s'adresser.

— À moi, dit-il. Combien à payer ?

— Vingt-six roubles. »

Le grand jeune homme réfléchit un moment, mais ne répondit rien et mit la note dans sa poche. Les deux autres continuaient à causer.

« Adieu donc ! tu es un bien brave garçon ! » dit le petit maigre au doux sourire.

Les yeux des deux jeunes gens étaient humides. Ils descendirent sur le perron. Le partant se tourna en rougissant vers le grand jeune homme.

« À propos, dit-il, tu feras, n'est-ce pas ? mes comptes avec Chevalier, et tu me les enverras ?

— Oui, oui », répondit l'autre en mettant ses gants, et il ajouta d'une manière tout à fait inattendue : « Comme je t'envie de partir !

— Eh bien ! partons, dit le voyageur, s'enveloppant dans sa pelisse et faisant place dans le traîneau à celui qui l'enviait. Sa voix tremblait.

— Adieu, Mitia ! dit son ami, que Dieu t'accorde... » Il s'arrêta — lui-même ne lui désirait pas autre chose que de partir au plus vite.

Ils se turent un moment, puis quelqu'un cria : « Adieu ! » un autre : « Partez ! » et le yamchtchik fouetta ses chevaux.

« Elisar ! ma voiture ! cria un de ceux qui restaient. Les cochers agitèrent les rênes, les roues de la voiture grincèrent sur la neige.

— Quel excellent garçon que cet Olénine ! dit l'un des jeunes gens, mais quelle idée d'aller au Caucase, et d'y aller comme porte-enseigne ! Je n'y serais allé pour aucun prix. Dînes-tu au club, demain ?

— Certainement. »

Et les jeunes gens se séparèrent.

Le voyageur avait chaud, il s'assit au fond du traîneau et déboutonna sa pelisse. Les trois chevaux au poil hérissé l'emportèrent de rue en rue, dans l'obscurité, passant devant des maisons qu'il n'avait jamais vues.

Olénine se dit que les partants seuls passent par de pareilles rues. Tout était sombre, silencieux et lugubre autour de lui, et son âme débordait de souvenirs, d'affections et de regrets.

(A suivre)

Mosquée

Al Aqsa

La mosquée d'Al Israâ et Al Miiraj

Elle a été construite au septième siècle à Al Qods et est le troisième lieu saint de l'islam, après la Mecque et Médine. C'est la plus grande mosquée d'Al Qods avec cinq mille personnes, cependant le site peut en accueillir des centaines de milliers. Ce lieu est très symbolique et spirituel, car en effet comme Allah dit, le Prophète voyagea de La Mecque jusqu'à Al Qods dans cet endroit et a prié devant tous les prophètes et messagers.

« Gloire et Pureté à Celui qui de nuit, fit voyager son serviteur (Muhammad), de la Mosquée Al-Haram à la Mosquée Al-Aqsa dont Nous avons béni l'alentour, afin de lui faire voir certaines de Nos merveilles ».

C'est en direction de cette mosquée que les musulmans tournèrent leur visage avant que la qibla se redirige vers la Kaaba comme nous le raconte le compagnon Anas « Nous avons prié en compagnie du Prophète 16 ou 17 mois vers le Quds, puis nous avons changé pour la mosquée de la Mecque ». (Muslim)

Un deuxième fait important qui vient s'ajouter à tout cela est qu'elle fut construite 40 ans après la Kaaba. Elle a su garder toute son importance au niveau historique mais aussi spirituelle car la



prière en ce lieu est très précisée par les musulmans. En effet, le Prophète nous dit dans un hadith que « La prière accomplie dans la Mosquée sacrée de La Mecque est égale à cent mille prières faites ailleurs. La prière accomplie dans ma Mosquée est égale à mille prières faites ailleurs. Et la

prière accomplie dans la Mosquée Al-Aqsa équivaut à cinq cents prières faites ailleurs ».

Selon les historiens durant la période chrétienne, ce lieu était à l'abandon jusqu'à l'apparition de l'islam. La mosquée détient une forme tout à fait particulière car

construite sous forme de quadrilatère entourée de murs, ce qui lui confère un charme tout à fait particulier.

De 679 à 688, la mosquée était encore construite de façon rudimentaire et n'avait pas encore connu ses premiers grands travaux et rénovations. Elle était encore faite de poutre mais pouvait tout de même accueillir environ trois mille personnes.

De 685 à 705: le calife Abdoul Malik construit le dôme du Rocher et en 748 puis 1033, la mosquée subit une destruction due à un tremblement de terre mais est rénovée bien entendu par la suite. En l'an 900, la longueur de la mosquée était de 450 mètres pour une largeur de 300 mètres. On dénombre 3000 poutres en bois et plus de six cents piliers.

Vers l'an 1115, à l'époque des croisades, la mosquée fut dénaturée: une partie d'elle fut changée en habitations destinées aux chevaliers et l'autre en église; et ce jusqu'à sa récupération par Salâh Ad-Dîn Al Ayyoubi (Saladin) vers 1204. Ce dernier fit venir le minbar de Nour Adine Zanki et l'installa à la mosquée Al Aqsa. En 1969, la mosquée fut brûlée: le minbar et le plafond en bois de son côté sud-est ont été consumés.

Recettes

Mini Batbout farcis au thon et maïs

Ingrédients:

Batbouts

- 250g de farine de blé
- 100g de farine blanche (pâtisserie)
- 1 cas à peu près de levure boulangère
- Une pincée de sel
- De l'eau tiède
- Farce pour une dizaine de batbouts
- 2 petites boîtes de thon
- 1 petite boîte de maïs
- 1 poignée d'olives noires dénoyautées et coupées en petits morceaux
- Emmental râpé Sel, poivre Mayonnaise

Préparation:

- 1/ Tamiser les 2 farines et les mélanger dans une grande jatte. Faire un puits et ajouter la levure, le sel (veiller à ne pas mettre le sel sur la levure pour ne pas annuler son effet). Ajouter

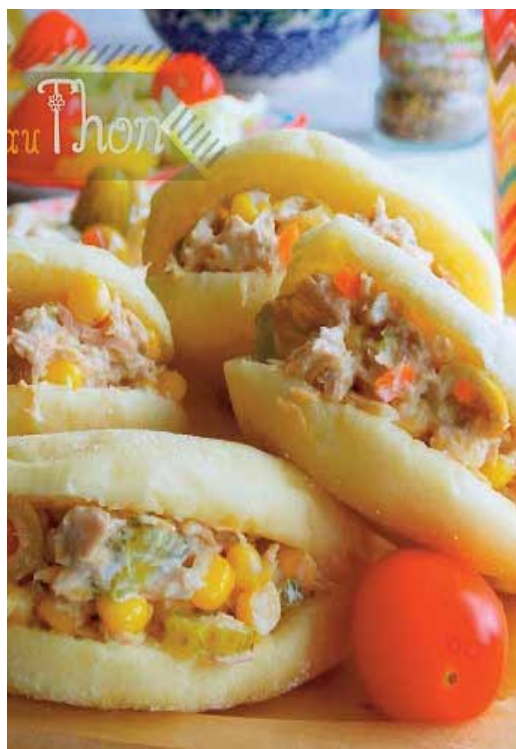
l'eau progressivement jusqu'à obtention d'une pâte lisse et homogène. Il faudra bien la pétrir pendant une dizaine de minutes à peu près.

- 2/ Diviser la pâte en plusieurs boules. Prendre une boule de pâte l'abaisser finement à l'aide d'un rouleau à pâtisserie. Découper à l'aide d'un emporte-pièce des petits ronds (ou à l'aide d'un verre, d'un bol... Etc prenez ce que vous avez sous la main).

- 3/ Déposer les mini batbouts sur un plateau ou une plaque recouverte d'un linge propre et recouvrir et laisser lever un bon quart d'heure.

- 4/ Chauffer une poêle à fond épais sur feu doux. Mettre directement les batbouts à cuire sans utiliser de matière grasse. Retourner sur les 2 faces dès que les batbouts gonflent.

- 5/ Préparer la farce : Mélanger le thon, le maïs, l'emmental râpé et les olives noires coupées en morceaux.



Le cinéma burkinabé, invité d'honneur de la 22^{ème} édition du Festival international du cinéma africain de Khouribga

La 22^{ème} édition du Festival international du cinéma africain de Khouribga (FICAK) se tiendra du 28 mai au 4 juin prochains sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, a annoncé, mardi à Khouribga, la Fondation de ce festival à l'occasion de la tenue de son conseil d'administration.

Le cinéma burkinabé est l'invité d'honneur de cette 22^{ème} édition du FICAK qui verra la projection de cinq films de cinéastes burkinabés de renom.

Lors de cette édition du FICAK, 13 longs-métrages seront en lice en compétition officielle (Section fiction) et 7 films vont concourir dans la catégorie films documentaires, a indiqué la Fondation du festival international du cinéma africain de Khouribga, qui note que cette 22^{ème} édition marque l'ouverture du festival pour la première fois sur les films documentaires.

Selon la même source, le jury de la section fiction sera composé de sept membres internationaux appartenant au monde de l'art et celui de la section documentaire va compter trois membres internationaux.

Le jury de la catégorie Don Quichotte sera constitué, pour sa part, de trois membres représentant les clubs cinématographiques affiliés à la Fédération nationale des ciné-clubs au Maroc.

Six prix d'une valeur totale de 330.000 dirhams seront attribués aux films gagnants dans la catégorie fic-



tion alors que deux prix d'une dotation totale de 70.000 dirhams seront décernés aux films gagnants dans la catégorie films documentaires.

Le Grand prix du festival a été baptisé au nom de l'écrivain, réalisateur et scénariste sénégalais Ousmane Sembene, le prix du jury au nom de Nour Eddine Saïl, le prix de la réalisation au nom du cinéaste burkinabé Idrissa Ouédraogo, le Prix du scénario au nom de l'écrivain, journaliste et critique de cinéma égyptien Samir Farid, le prix du meilleur rôle féminin au nom de l'actrice marocaine Amina Ra-

chid et le prix du meilleur rôle masculin au nom de Mohamed Bastaoui.

La 22^{ème} édition du FICAK rendra un hommage posthume à Nour Eddine Saïl, l'ancien président de la Fondation du Festival international du cinéma africain de Khouribga et à deux grandes figures du cinéma africain : le délégué général du Festival panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou (Fespaco), Soma Ardiouma, et le comédien et réalisateur marocain, Mohamed Choubi.

Dans la catégorie "Panorama", cinq films marocains seront projetés

au grand public dans plusieurs centres culturels de la région. Cette édition verra aussi l'organisation d'un colloque sur la problématique de la production cinématographique en Afrique et d'un autre sur le cinéma et l'intégration des migrants africains.

Des débats autour des films projetés, des ateliers sur l'écriture du scénario, l'interprétation, l'analyse filmique, le montage numérique et l'image ainsi que des cérémonies de signatures d'ouvrages cinématographiques sont également au menu de cette édition.

L'art de l'improvisation théâtrale à l'honneur lors d'un spectacle international à Casablanca

L'art de l'improvisation théâtrale a été à l'honneur lors d'un spectacle international, tenu mardi à l'Institut français de Casablanca, à l'occasion du mois de la Francophonie.

Ce spectacle, organisé par l'Institut français du Maroc, l'ambassade de Suisse, la Délégation générale Wallonie-Bruxelles, le Bureau du Québec et des comédiens marocains, a eu lieu sous forme d'une compéti-

tion baptisée "le Match d'impro l'original".

Ce match a mis aux prises deux équipes d'improvisation théâtrale composées de comédiens de Belgique, France, Québec, Suisse et Maroc.

Jouant sans texte prédéfini et sans mise en scène préalable, les comédiens ont laissé libre cours à leur imagination pour le plus grand bonheur du public, qui a été impliqué dans cette compétition en départa-

geant les deux équipes.

Toujours très créatifs, les comédiens ont mis en avant tout leur talent d'improvisation théâtrale, en proposant des histoires avec des personnages et des décors à partir de thèmes choisis par l'arbitre du match.

Dans une ambiance de partage et de spontanéité, ils ont également fait appel à différentes techniques de l'art dramatique, réussissant à chaque fois à conquérir le public. Dans une déclaration à la MAP, Gaëtan Pellan, directeur de l'Institut français de Casablanca, s'est réjoui de l'organisation de cette soirée dédiée à l'improvisation théâtrale dans le cadre du mois de la Francophonie, avec la participation de comédiens du Maroc et d'ailleurs, qui ont également pris part à des ateliers de formation au profit de plusieurs membres de l'équipe d'improvisation du Centre culturel les Etoiles de Sidi Moumen.

Pour ce qui est de la spécificité de ce "Match d'impro l'original", M. Pellan a mis en exergue l'interactivité du public, qui a un important rôle à jouer en votant pour dé-

partager les deux équipes.

L'art de l'improvisation théâtrale a plusieurs facettes, a-t-il ajouté, évoquant notamment le développement de la créativité, le renforcement des compétences en éloquence, ainsi que l'aspect humoristique.

De son côté, Jean-Marc Cuvelier, arbitre en chef de ce match, a expliqué que l'improvisation théâtrale, qui était au départ un outil pour le comédien dans son travail de recherche, a commencé à être utilisée depuis plusieurs années comme un véritable art du spectacle.

Cette technique donne lieu à plusieurs formes théâtrales, dont le match d'impro, a-t-il relevé, notant que la magie de l'improvisation, c'est "de se lancer dans le vide, de faire confiance en ses partenaires, de lâcher prise et essayer d'emmener le public dans des univers insoupçonnés".

Après Casablanca, le spectacle d'improvisation théâtrale "le Match d'impro l'original" sera présenté à Salé (31 mars) et Marrakech (1er avril) dans le cadre du mois de la Francophonie.



Marrakech célèbre le retour du printemps avec la cérémonie de distillation de la fleur d'oranger "ZAHRIA"

L'Association Al Muniya Marrakech pour la renaissance et la préservation du patrimoine marocain a organisé, les 12 et 26 mars courant dans la cité ocre, la 10^{ème} édition de la cérémonie de distillation de la fleur d'oranger "ZAHRIA", occasion de célébrer comme il se doit, le retour du printemps.

Cette manifestation riche en couleurs et senteurs, qui s'inscrit dans le cadre de la préservation des coutumes et des traditions du Royaume, s'est tenue en présence notamment du wali de la région de Marrakech-Safi, gouverneur de la préfecture de Marrakech, Karim Kassi-Lahlou, et d'autres personnalités. Ce rendez-vous a pour objectif de revivifier la tradition de distillation de la fleur d'oranger, un art culturel ancestral bien préservé et transmis fidèlement des mères à leurs filles respectives.

"Al Muniya Marrakech aspire à ériger cet événement en une fête pour qu'elle bénéficie à toute la cité ocre", a indiqué Jaafar Kansoussi, président de l'Association Al Muniya Marrakech, relevant que Marrakech mérite une grande fête annuelle pour



célébrer le retour du printemps.

"ZAHRIA contribuera, sans nul doute, à booster les industries culturelles et créatives de notre pays, ainsi qu'à renforcer le rayonnement culturel, économique, touristique de la cité ocre aux niveaux local et international", a-t-il relevé.

Au programme de cet événement, qui

s'est tenu dans le Palais Soleiman et Dar Charifa, figuraient une démonstration artisanale de la distillation de la fleur d'oranger animée par des experts dans ce domaine, une animation artistique (musique andalouse et dakka marrakchia) et une dégustation de thé et de gâteaux marocains aromatisés à la fleur d'oranger.

Ni traduction, ni adaptation, la littérature québécoise fière de son français

Pendant longtemps, on ne pensait pas traduire mais corriger": marginalisée pendant des années, la littérature québécoise s'épanouit enfin en France, dans sa langue, sans traduction ni "francisation" grâce au travail méticuleux d'éditeurs français et québécois. "On assiste à un vrai boom", s'enthousiasme auprès de l'AFP Anne-Isabelle Tremblay, responsable de la librairie du Québec à Paris. Propriété du gouvernement canadien, cette librairie promeut et diffuse, depuis plus de 25 ans, les littératures de cette province francophone du Canada.

Reste que, de mémoire de bibliothécaire, l'engouement actuel est nouveau: romans, essais, bandes dessinées... Les étals des libraires débordent de cette littérature, à la fois si proche de l'Hexagone par sa langue mais aussi si lointaine par son imaginaire nord-américain.

Dernière à avoir fait parler d'elle? L'autrice de bande dessinée Julie Doucet, lauréate mi-mars du Grand prix du Festival d'Angoulême, plus prestigieuse récompense dans la bande dessinée. Elle est la première Canadienne et Québécoise consacrée.

A l'automne, un autre Québécois avait fait grand bruit: le romancier Kevin Lambert, finaliste du prix Médicis avec "Tu aimeras ce que tu as tué" (Ed. Le Nouvel Attila).

Sans parler du prix Renaudot essai

2020, décerné à Dominique Fortier pour "Les villes de papier", sur la poétesse américaine Emily Dickinson. Une consécration pour cette littérature, longtemps boudée des prix littéraires français.

Car si des auteurs francophones issus du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne sont régulièrement encensés - Tahar Ben Jelloun, prix Goncourt 1987, Djaili Amadou Amal, Goncourt des lycéens 2020, ou Mohamed Mbougar Sarr, Goncourt 2021 - c'est loin d'être le cas de la littérature québécoise.

"Il y a toujours eu un peu de mépris vis-à-vis de cette littérature et de sa langue", assure à l'AFP Lola Nicolle, éditrice chez la jeune maison d'édition "Les Avrils". Avec Sandrine Thévenet, elles ont publié début mars deux textes de la féministe québécoise Martine Delvaux: "Le Monde est à toi" et "Pompières et pyromanes".

D'ailleurs, poursuit Lola Nicolle, "pendant longtemps on ne pensait pas traduire mais corriger" une langue alors jugée difficilement compréhensible par le lectorat français. "Aujourd'hui, les choses changent parce que les éditeurs québécois sont de plus en plus revendicatifs, osent exiger plus. Plus question pour eux d'accepter qu'on anéantisse leur langue".

"Pour nous, c'est important d'affirmer la légitimité de la langue québécoise. On est prêt à adapter au cas par cas mais il est important de participer à créer de l'habitude chez le lecteur", complète Sébastien Du-

lude, éditeur québécois chez La Mèche.

Sa maison d'édition a vendu les droits du livre "Burgundy", une autofiction grinçante de Mélanie Michaud sur son enfance dans un quartier pauvre de Montréal, à JC Lattès. Sorti début mars en France, le livre a fait l'objet d'une adaptation à la marge.

Le but? Laisser vivre la langue québécoise. Ses expressions comme ses mots en anglais. Seuls ceux pouvant porter à confusion ont été modifiés. "Ça a été un travail d'orfèvre", souligne auprès de l'AFP l'éditrice Constance Trapenard. "Pas question de traduire ou dénaturer, on a travaillé main dans la main avec Sébastien", l'éditeur québécois.

Même tonalité ou presque à la maison d'édition Stock qui a publié début janvier "Sauvages", de Gabrielle Filteau-Chiba, qui a tout quitté pour vivre dans une cabane dans la forêt québécoise, comme elle le raconte dans son premier livre "Encabanée".

"A aucun moment je me suis dit qu'il fallait traduire", raconte son éditrice Raphaëlle Liebaert à l'AFP. Ni traduction, ni "francisation", un simple glossaire pensé par l'autrice et l'éditrice permet au lecteur, s'il en a envie, de s'immerger dans la singularité de la langue à la fin de sa lecture.

A chaque fois, rappelle Anne-Isabelle Tremblay, "cela doit être un travail commun et conjoint entre les éditeurs et l'auteur. Après tout, n'est-ce pas ce qu'on appelle le respect du travail de création?"

Bouillon de culture

Rencontre

"Le théâtre illumine la vie et crée la beauté" a été le thème de la 6^{ème} Rencontre du théâtre, organisée le week-end dernier à Safi, afin de célébrer en grande pompe cet art noble et singulier.

Initiée par l'Association des professionnels du théâtre à Safi en partenariat avec la Direction provinciale de la jeunesse, de la culture, et de la communication-Département de la culture, et la commune de Safi, en coordination avec la section provinciale du Syndicat national des professionnels du théâtre, la 6^{ème} Rencontre théâtrale de la cité de l'océan a connu la participation de troupes en provenance des villes d'El Jaidia, de Casablanca, d'Oujda et de Safi.

Organisé sur une durée de trois jours, grâce au concours également des professionnels du cinéma et de la télévision, et du bureau directeur de l'Olympique Club de Safi (OCS), cet événement a été riche en activités, notamment la présentation de pièces théâtrales et l'organisation d'un colloque autour de l'art de la dramaturgie, un atelier pratique, ainsi que la signature d'une série de publications relatives au secteur théâtral.

Exposition

L'exposition collective intitulée "L'instinct créatif" se tiendra du 02 au 30 avril à la galerie "LIVING 4 ART" à Casablanca, avec la participation de plusieurs artistes et peintres.

Cette manifestation artistique, dont le vernissage aura lieu le 02 avril, verra la participation de 20 artistes marocains et étrangers, et emmènera les visiteurs, admirateurs et passionnés, à la rencontre de l'incarnation de l'art et de l'instinct créatif, tout en les embarquant dans un voyage vers la création de l'art moderne, d'après la fiche de présentation de cette exposition.

"La créativité a toujours été cette force vitale qui nous submerge avec la même puissance qu'un instinct. Lorsqu'on laisse cette puissance s'exprimer, le temps s'arrête, notre cœur s'ouvre et notre âme brille pour illuminer ce qui nous entoure", a souligné la même source.

Il s'agit, selon le document, d'une exposition inédite dans laquelle chaque artiste écoute son propre instinct, qui souvent exprime des idées, des choses qui lui traversent l'esprit et l'inspirent sur le moment.

"Ce mois-ci, nous célébrons le retour des beaux jours avec l'émergence des couleurs, le son de la nature, ainsi que le rythme enchanté du printemps. Un printemps, saison de l'art serein, où les champs de la sève immense se pavane", ajoute la même source.

Mots flechés

Par Abou Salma

VESTE DE FEMME	PIED DE VIGNE	Hélium ÉPOUSE DE ZEUS		BONHOMME	MOROSE	CHÏCHÏ	FRAGILES	FRANÇOUILLYARD
				POTEAU			EN ORBITE	
FLEMMES		ÉPONGÉE						
ARTICLE		PRONOM		TRAVAIL DE CHOIX			CALCIUM	
ENCRE À DESSIN	CONSPIRATION	ABJECTES	EN RUINE GRECQUE			AU BOUT DU ROULEAU		
		TRÈS PETITE QUANTITÉ				BUTA	CONIFÈRE QUARTIER DE TUNIS	
GÉNOIS	ACCORDE	ELLE ET LUI		TRAIN RAPIDE EN APARTÉ				CACHÉ
BÏQUET				COCHONNES				
				HELÈNE				
EN DEPANS GAUCHE		MORCEAU DE REGGAE	ARBRE	DAME ROMAINS				
						ÉLIMÉ	POSSESSIF	EN TENUE
								UTILISE
TOURMENTEUR								
		BONHOMME		JUDICIEUX				
LIE				SURANNE				
ÂGES								

Solution mots flechés d'hier

VÉRÉ	B	LEURE	D	COLOS	P	SONDRE	MOT	ALBUT	L	REGARDE
POU AU SOUTERRAIN	A	V	E	R	T	I	N	U	I	T
ARRIVEE	L	E	T	U	A	L	E	T	E	O
PRÉFÈRE AVEC INTÉRÊT	A	T	T	E	N	T	I	O	N	I
CELESTE	D	E	T	A	L	A	P	S		
GERÉ	G	E	R	E	I	G	O	E		
ADRENALINE	M	N	B	E	Q	U	I	L	L	E
LETTRE DE MORT	T	U	A	T	S	U	E	R		
EN ENLIGNÉE	S	I	S	E	R	A	M	E	R	
SACRÉ	C	R	E	P	I	E	D	E		
MOYENNE ANNÉE	A	E	R	E	R	C	R	U		
ET	E	T	F	L	A	N	C	D	U	R

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi
Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laiyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadhi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrébines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Warrach
E-mail: warrach@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORizontalement

- 1-- Ruse
- 2-- De songe
- 3-- Eructe – Bon
- 4-- Poussé – Cachée – Précis
- 5-- Baie comestible – Outil d’ajustage
- 6-- Fameux général – Poisson
- 7-- Dilettantes
- 8-- Argile rouge – Fin de forme – Roue à gorge
- 9-- Molybdène – Lisières
- 10-- Parmi – Pour un écran

VERTICALEMENT

- 1-- Le réalisme s’y oppose en art
- 2-- Bizarre – Porte charge
- 3-- Unité de luminescence – Navire amiral
- 4-- Os de poisson – Métal
- 5-- Affirmatif – Spiréc
- 6-- Charpente
- 7-- Gagna – Epoque – Liant
- 8-- Filtre vivant - Constellation
- 9-- Ferment
- 10-- Ecimé - Mine

Solution mots croisés d’hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	D	I	A	R	T	H	R	O	S	E
2	E	N	V	I	R	O	N	N	E	S
3	V	E	R		I	R		D	M	
4	O	L	I	V	E	R	A	I	E	S
5	U	E	L	E		E	N	N	U	I
6	E	G		C	R	U		E	R	E
7	M	A	S	T	E	R	S		S	N
8	E	N	T	E	S		O	S		N
9	N	T		U	T	E	R	I	N	E
10	T	E	R	R	E	S	T	R	E	S

Grilles de sudoku

Facile

						7	9	4		
7	6				1	9				
	9		5	8						
	8	6			1	2	9			
4				2					1	
	2	9	8			3	5			
				5	2		3			
			1	7			8	5		
	7	5	6							

Moyen

			5							
8	3		1	6						
6	7			9						1
		8							4	
9	2		4	1	5			8	3	
	4					7				
7			8				9	5		
				5	4		2	7		
					3					

Difficile

			8	5	4			1		
	9	5							7	
	8		6						3	
	4		9							
3	2						7	1		
					1		8			
7				3			2			
8						7	5			
	5		7	1	8					

Expert

			3	2						
4		9						7	2	
6		8			1			3		
			5		8					
				9	5					
				1			3			
	3		4			2		5		
8	1					4		3		
					6	7				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d’hier

Facile

4	6	2	9	3	5	8	1	7		
7	5	9	4	8	1	2	6	3		
1	3	8	6	7	2	4	9	5		
2	1	4	5	9	7	6	3	8		
5	9	3	8	2	6	7	4	1		
6	8	7	1	4	3	5	2	9		
3	2	1	7	6	8	9	5	4		
8	4	5	2	1	9	3	7	6		
9	7	6	3	5	4	1	8	2		

Moyen

3	5	4	1	6	2	8	7	9		
2	9	7	3	5	8	1	6	4		
8	1	6	9	7	4	2	5	3		
1	2	5	4	3	9	7	8	6		
9	6	3	8	1	7	4	2	5		
7	4	8	6	2	5	9	3	1		
4	3	9	2	8	6	5	1	7		
5	8	1	7	4	3	6	9	2		
6	7	2	5	9	1	3	4	8		

Difficile

2	9	4	8	7	1	3	5	6		
6	8	7	3	5	2	4	1	9		
5	1	3	4	9	6	8	7	2		
8	4	6	2	1	3	5	9	7		
9	7	2	5	8	4	1	6	3		
3	5	1	7	6	9	2	4	8		
7	2	8	6	4	5	9	3	1		
4	3	9	1	2	7	6	8	5		
1	6	5	9	3	8	7	2	4		

Expert

3	6	2	5	7	1	9	4	8		
1	4	9	6	2	8	5	7	3		
8	5	7	9	4	3	2	6	1		
9	8	3	1	6	7	4	2	5		
2	7	6	8	5	4	1	3	9		
5	1	4	3	9	2	6	8	7		
4	3	1	2	8	5	7	9	6		
7	9	8	4	1	6	3	5	2		
6	2	5	7	3	9	8	1	4		

Le jeûne, un rite religieux aux multiples bienfaits

Les musulmans des quatre coins du monde vont observer cette année le jeûne du mois de Ramadan pendant le printemps, marqué par des journées plus courtes par rapport aux années précédentes et des températures idéales. Pour profiter pleinement de cette expérience de recueillement et d'apaisement, les personnes qui observent le Ramadan doivent être conscientes du fait que l'abstinence permet le nettoyage de l'organisme, stimule la fonction d'auto-nettoyage de l'organisme par ses propres cellules (autophagie) et diminue le vieillissement prématuré des cellules.

Le jeûne permet également de prévenir les surpoids et certaines pathologies associées : maladies cardiovasculaires, diabète, etc., a confié Dr Ikram Tikour, nutritionniste et micro de la MAP, ajoutant qu'il permet également de diminuer considérablement l'inflammation dans le corps et par conséquent l'incidence des maladies cardiovasculaires, des cancers, des maladies inflammatoires et auto-immunes.

Dr Tikour a notamment mis l'accent sur les bienfaits liés à la diminution de la production d'insuline et le stockage des graisses et du sucre dans l'organisme et à la stimulation du déstockage des graisses pendant cette abstinence.

"Le jeûne du Ramadan a des vertus. Un ramadan bien fait, c'est extraordinaire pour la santé", a, de son côté, déclaré Dr Réginald Allouche, médecin nutritionniste et ingénieur biomédical, ajoutant qu'"il permet de mettre l'organisme au repos. L'abstinence de manger durant ce mois est quelque chose de très bénéfique. Ce qui n'est pas bénéfique, c'est de trop manger pendant les soirées du Ramadan".

Dr Allouche, auteur de "La Méthode hépato-détox: Mincir durablement et sans danger grâce au foie" (Albin Michel, 2019), a tenu à souligner que les malades doivent impérativement demander à leurs médecins de faire ou non le Ramadan.

Dans la même veine, Dr Tikour a ajouté qu'il n'existe pas de contre-indications strictes, mais chaque personne ayant une pathologie aussi banale soit-elle ne doit pas observer ce rite sans avis et accompagnement médical, y compris les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes et allaitantes.



Interrogée sur la différence entre le jeûne intermittent et celui du Ramadan, Dr Tikour a fait remarquer qu'au cours de ce mois béni, le jeûne est strict pendant une période bien précise que l'individu ne peut pas adapter à ses propres habitudes de vie. C'est une abstinence d'alimentation diurne avec une restriction stricte d'aliments et de boisson.

"Pour le jeûne intermittent, chacun peut choisir ses propres horaires et pendant cette période, les boissons ne sont pas interdites", a-t-elle dit. Il existe différentes manières de pratiquer ce jeûne intermittent dont les plus connues sont une abstinence de 20:4, 16:8 et 14:10 où la personne va jeûner respectivement 20h, 16h ou 14h, a-t-elle précisé.

Parmi les recommandations du Dr Allouche pour avoir une bonne journée de jeûne, il faut au petit-déjeuner (Shour, NDLR) rajouter une protéine pour avoir de la satiété avec des noix et des fruits à condition de ne pas prendre des ali-

ments trop salés. A la rupture, il faut prendre une soupe, une dattes et s'hydrater. Ensuite une boisson chaude, après le plat traditionnel et crudités pour finir par un fruit. Un soir, tous les cinq jours, on peut prendre des petits gâteaux. Les vendredis par exemple, mais pas tous les soirs.

En pratiquant le jeûne intermittent, "j'ai enfin réussi à perdre de la graisse que j'avais autour du ventre. Je conserve un physique athlétique avec un minimum d'efforts, sans me priver", souligne Ahmed qui, depuis plus d'une année, ne prend plus de petit-déjeuner, ajoutant qu'il se limite à un repas par jour.

De son côté, Ilham fait savoir que depuis la naissance de sa fille, elle a commencé à se soucier de sa ligne et voulait retrouver son poids d'avant la grossesse. "J'ai pu facilement perdre quelques kilos mais maintenir le même poids était difficile jusqu'au jour où j'ai découvert le jeûne intermittent", déclare cette jeune maman à la MAP.

"Je me réveille tôt le matin sans vraiment avoir envie de manger. Vers 13h, je prends un petit-déjeuner léger et je m'hydrate jusqu'à 19h ou 20h pour manger un vrai repas", a-t-elle ajouté, précisant qu'elle pratique cette méthode deux fois par semaine. "C'est miraculeux, j'ai pu réussir le pari de garder la forme. Il est essentiel de faire de l'exercice aussi", a-t-elle souligné.

Le Dr Allouche, également chercheur dans le domaine de la prévention du diabète et du surpoids, relève que "normalement, on ne doit pas prendre de poids pendant le Ramadan et si on le fait bien, on peut même en perdre", ajoutant qu'un Ramadan bien fait, c'est extraordinaire pour la santé. "Un Ramadan bien fait met l'organisme au repos, ça permet de débarrasser l'organisme de toxines parce que le foie va se recycler", a-t-il dit, expliquant que le foie a besoin, entre minuit et quatre heures du matin, de déstocker et de libérer les graisses et son sucre, a-t-il dit, conseillant de ne pas trop manger le soir et trop tard.

Ce mois d'abstinence donne annuellement, pour ceux qui l'observent, l'opportunité de faire le point sur l'alimentation, mais également de réaliser le changement d'hygiène de vie tant attendu !

Par Fadwa EL GHAZI (MAP)

Blagues

La plage dit à l'océan: dire que tout le monde aime l'eau, c'est assez vague.

Comment appelle-t-on un alligator qui enquête? Un investi-gator.

Qu'est-ce que le livre de mathématiques dit au conseiller d'orientation? J'ai tellement de problèmes.

Pourquoi tant de poissons vivent-ils dans l'eau salée? Parce que l'eau poivrée les ferait éternuer!

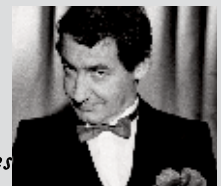
Si une horloge sonne 13 fois, quelle heure est-il? Il est l'heure d'acheter une nouvelle horloge!

Pourquoi un ordinateur voudrait-il se gratter? Parce qu'il a des puces!

Citations

Il vaut mieux se taire et passer pour un con plutôt que de parler et de ne laisser aucun doute sur le sujet.

Pierre Desproges



Je n'ai pas parlé à ma belle-mère depuis 18 mois. Je n'aime pas l'interrompre.

Ken Dodd

A cette époque où tout augmente, nous sommes heureux d'apprendre que les kilomètres, les mètres et les centimètres n'ont pas varié depuis le dernier septennat. Bravo !



Coluche

STE WOOD TRAVAUX ET EQUIPEMENT SARL
Avis de donations des parts sociales

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17/03/2022 les associés de la société WOOD TRAVAUX ET EQUIPEMENT SARL a décidé ce qui suit :

* Donation des parts sociales effectuée par Mr GRAOUI BRAHIM de Cent soixante sept (167) parts sociales au profit de Mr. BRAHIM AMMARI.
* Donation des parts sociales effectuée par Mr GRAOUI BRAHIM de Cent soixante sept (167) parts sociales au profit de M/m. SOUMAYA AMRAOUI.
* Mise à jour des statuts Le dépôt légal a été effectué au greffier du tribunal de commerce de Meknes .
N° d'enregistrement : 8197/2022

N° 2525/PA

Sté REVEST S.A.R.L
R.C 24991

RADIATION ET CLOTURE DE LA LIQUIDATION

Aux termes de l'A.G.E en date du 03/03/2022 les associés de la société " REVEST " S.A.R.L au capital de 100.000,00 DHS dont le siège de la liquidation est fixé à Oujda, 18 RUE IMAM GHAZALI IMM HAMOUDI 4EME ETAGE APPT N° 8, ont décidé la radiation et la clôture définitive de la liquidation dès ce jour et donne quitus au liquidateur de sa gestion et décharge de son mandat. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce d'Oujda, le 28/03/2022 sous le numéro 368 .
Pour extrait et mention

N° 2526/PA

AD-FREE "S.A.R.L"
Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 21/03/2022. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: AD-FREE "S.A.R.L"
OBJET : import-export. Négoce international.
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 bd zerkouni espace zerkouni, 1ER ETG N°3, QU H. CAPITAL SOCIAL: 10.000,00 DHS, divisé en 100parts de 100 DHS chacune:
Mme CHAFIKA SERGHINI40 PARTS
Mr KHALID BOUKHNIFF ...60 PARTS
Soit un total de 100 PARTS
GERANCE : La société est gérée par Mr KHALID BOUKHNIFF
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 30/03/2022 R.C N° : 538473
Pour extrait et mention

N° 2527/PA

GRUPE SCOLAIRE ANWAR SIJILMASSA « PRIVE » SARL AU
RC n° : 6769

1) Aux termes d'un ASSP en date du 02/03/2021 enregistré à BENSLIMANE le 25/03/2021, il a été établi les statuts dont les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GROUPE SCOLAIRE ANWAR SIJILMASSA « PRIVE » SARL AU

Objet : FORMATION ET COACHING
Siège Social : APPRT N°3 IMM 36 HAY SALAM 1 BOUZNKA

Capital Social : fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00) Dirhams divisé en MILLE (1000) Parts de Cent (100) Dirhams chacune, entièrement libérées en numéraire et attribuées ainsi qu'il suit:
• Mr. BENAMI ELMEHDI ... 1000 parts sociales.
TOTAL ... 1000 parts sociales
Gérance : La société est gérée et administrée par Mr. BENAMI ELMEHDI
Exercice Social : Du 1er Janvier au 31 Décembre
Bénéfices : Après prélèvement de 5% des bénéfices pour la réserve légale, le surplus est mis à la disposition de l'assemblée Générale pour attribution.

2) Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de premier Instance de BENS-LIMANE, le 06-04-2021 sous le n°198

N° 2528/PA

BERDIL CAPITAL
Société anonyme au capital de 300.000,00 dirhams
Siège social: 20, rue Mostafa El Mâani, Casablanca
R.C. Casa n° 420609 - I.F n° 31893654 - I.C.E n° 002189498000010
CONTINUEE DE LA SOCIETE
MISE EN CONFORMITE DES STATUTS AVEC LA LOI 19-20

MODIFIANT ET COMPLETANT LA LOI 17-95 RELATIVE AUX SOCIÉTÉS ANONYMES

I. Aux termes d'un procès-verbal en date du 28 février 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a :
• Décidé la continuité de la société malgré sa situation nette négative.
• Adopté les statuts mis en conformité avec les nouvelles dispositions de la Loi 19-20 ayant modifié et complété la Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes ;
II. Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 29 mars

2022 sous le numéro 819486.
POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 2529/PA

CONSTITUTION D'UNE SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date 14/03/2022 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL , dont les caractéristiques sont les suivantes :
D E N O M I N A T I O N : «KAINZEN PROD» SARL
OBJET : PRODUCTION C I N E M A T O G R A P H I Q U E , D E V I D E O E T D E T E L E V I S I O N
SIEGE SOCIAL : 45, RUE

ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE 2, APPT N°04, CASABLANCA.

DUREE : 99 Année, à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce.
CAPITAL SOCIAL: Est fixé à 300.000,00 DHS, divisé en 100,00 DHS chacune libérées d'un quart et réparties comme suit :
• MR OMAR ELIBRAHIMI : 2100 PARTS SOCIALES
• MME FATIMA-ZAHRA EL IBRAHIMI : 900 PARTS SOCIALES
TOTAL : 3000 PARTS SOCIALES

N° 2530/PA

ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

GERANCE : La société est gérée par MR OMAR EL IBRAHIMI pour une durée illimitée.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca

Le 28/03/2021 sous le N°819076 et la société a été immatriculée au registre de commerce sous le numéro : 538089.

Pour Extrait et Mention LA GERANCE

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya Casablanca-Settat
Province de Settat
Pachalik de Ben Ahmed
Commune de Ben Ahmed

Avis d'examen d'aptitude professionnelle

La Commune de Ben Ahmed organise les examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2022 à la dite Commune suivant tableau:

Grade d'avancement	Conditions de participation	Nombre de poste	Date des examens	Dépôt des demandes
Technicien 1 ^{er} grade	Avoir six années d'ancienneté dans le grade actuel à la date des examens écrits	13% du nombre des candidats remplissant les conditions de participation	19/11/2022	14/11/2022
Rédacteur 2 ^{er} grade			27/02/2022	22/02/2022
Adjoint Administratif 1 ^{er} grade			27/02/2022	22/02/2022
Adjoint Administratif 2 ^{er} grade			07/05/2022	29/04/2022
Adjoint Technique 2 ^{er} grade			07/05/2022	29/04/2022
Rédacteur 1 ^{er} grade			19/11/2022	14/11/2022
Adjoint Technique 1 ^{er} grade	27/02/2022	22/02/2022		
Adjoint Technique grade principal	07/05/2022	29/04/2022		

N°2523/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
CONSEIL PROVINCIAL DE YOUSOUFIA

Programme Prévisionnel des Marchés et des Bons de Commande Exercice 2022

Fournitures

OBJET DE FOURNITURES	NATURE DE FOURNITURES	LIEU D'EXECUTION	MODE DE PASSATION	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DES SERVICES CONCERNES	MARCHES RESERVES A LA PME
Fournitures de bureau, produits d'impression, papeterie et imprimés	Fournitures et imprimés	CP Youssoufia	BC	nov-22		
Fournitures pour matériel techniques et informatiques			BC	nov-22		

TRAVAUX

OBJET DE TRAVAUX	NATURE DE TRAVAUX	LIEU D'EXECUTION	MODE DE PASSATION	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DES SERVICES CONCERNES	MARCHES RESERVES A LA PME
Travaux de construction de deux abris des arrêts de bus (CTS ELGUENTOUR ET JNANE BOUIH) à la Province de Youssoufia	Construction	CTS ELGUENTOUR ET JNANE BOUIH	AOO	mars-22		
Travaux de creusement de 6 forages équipés de 6 pompes à eau avec construction de 6 châteaux destinés à l'alimentation en eau potable aux douars : oulad ben lahzen / CT lakhoulka, elaaasla / CT jnane bouih, oulad alhmad / CT Rass El Aine ,Ehalatt (CT Jdour)et Laarad , Elkadi Ouald Mimoun (CT Essbiaat) Province de Youssoufia.elaaasla / ct jnane bouih et oulad alhmad ct Rass El Aine Province de Youssoufia	Réseau d'eau	oulad ben lahzen / CT lakhoulka, elaaasla / CT jnane bouih , oulad alhmad / CT Rass El Aine ,Ehalatt (CT Jdour)et Laarad , Elkadi Ouald Mimoun (CT Essbiaat) Province de Youssoufia.elaaasla / ct jnane bouih et oulad alhmad ct Rass El Aine Province de Youssoufia	AOO	mai-22		
Travaux d'aménagement d'une plateforme des jeunes au complexe socio-éducatif à la province de Youssoufia.	Aménagement	complexe socio-éducatif à la province de Youssoufia.	AOO	mai-22		
Travaux de construction d'un mur de clôture du centre de référence de la santé reproductive à la Province de Youssoufia	Construction	centre de référence de la santé reproductive à la Province de Youssoufia	AOO	juin-22		

SERVICES

OBJET DE SERVICES	NATURE DE SERVICES	LIEU D'EXECUTION	MODE DE PASSATION	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DES SERVICES CONCERNES	MARCHES RESERVES A LA PME
Réalisation du programme de développement du conseil provincial de Youssoufia 2022 - 2027	Etude	Conseil Provincial de Youssoufia	BC	avr-22		
Etude technique pour travaux de construction des routes rurales	Etude	Les routes rurales de la province de Youssoufia	BC	juin-22		

N°2524/PA

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
SEANCE PUBLIQUE**

Le 25/04/2022, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kénitra, sise à rue Abdelaziz Boutaleb Mimosa –Kénitra-, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Heures d'ouvertures des plis	Estimation en DHS TTC
13/DPK/2022	ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 SALLES DE CLASSES POUR L'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT HAFED IBRAHIM A LA COMMUNE RURALE DE BENMANSOUR-PROVINCE DE KENITRA-EN LOT UNIQUE	11h00min	20 160,00 Vingt Mille Cent Soixante Dirhams
14/DPK/2022	CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 SALLES DE CLASSES POUR L'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT HAFED IBRAHIM A LA COMMUNE RURALE DE BENMANSOUR-PROVINCE DE KENITRA-EN LOT UNIQUE	11h00min	15 120,00 Quinze Mille Cent Vingt Dirhams
15/DPK/2022	ETUDE GEOTECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 SALLES DE CLASSES POUR L'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT HAFED IBRAHIM A LA COMMUNE RURALE DE BENMANSOUR-PROVINCE DE KENITRA-EN LOT UNIQUE	11h00min	10 080,00 Dix Mille Quatre-Vingt-5 Dirhams
16/DPK/2022	ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 38 SALLES DE CLASSES POUR L'EXTENSION DES LYCEES COLLEGIALS SUIVANTS : *LYCEE COLLEGIAL ALOKHOWA A LA COMMUNE RURALE DE AMER SEFLIA ; *LYCEE COLLEGIAL IBN YASSIN A LA COMMUNE RURALE DE HIDDADA ; *LYCEE COLLEGIAL ALFATHI A LA COMMUNE RURALE DE SIDI MOHAMED BENMANSOUR ; *LYCEE COLLEGIAL ABI BAKR ASSEDIK A LA COMMUNE RURALE DE CHWAFAA ; *LYCEE COLLEGIAL BNI MALEK A LA COMMUNE URBAINE DE SOUK ALARBIAA . -PROVINCE DE KENITRA-EN LOT UNIQUE	11h00min	94 080,00 Quatre-Vingt-Quatorze Mille Quatre-Vingt-5 Dirhams
17/DPK/2022	CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 28 SALLES DE CLASSES POUR L'EXTENSION DES LYCEES COLLEGIALS SUIVANTS : *LYCEE COLLEGIAL ALOKHOWA A LA COMMUNE RURALE DE AMER SEFLIA ; *LYCEE COLLEGIAL IBN YASSIN A LA COMMUNE RURALE DE HIDDADA ; *LYCEE COLLEGIAL ALFATHI A LA COMMUNE RURALE DE SIDI MOHAMED BENMANSOUR ; *LYCEE COLLEGIAL ABI BAKR ASSEDIK A LA COMMUNE RURALE DE CHWAFAA ; *LYCEE COLLEGIAL BNI MALEK A LA COMMUNE URBAINE DE SOUK ALARBIAA . -PROVINCE DE KENITRA-EN LOT UNIQUE	11h00min	70 560,00 Soixante-Dix Mille Cinq Cent Soixante Dirhams
18/DPK/2022	ETUDE GEOTECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 28 SALLES DE CLASSES POUR L'EXTENSION DES LYCEES COLLEGIALS SUIVANTS : *LYCEE COLLEGIAL ALOKHOWA A LA COMMUNE RURALE DE AMER SEFLIA ; *LYCEE COLLEGIAL IBN YASSIN A LA COMMUNE RURALE DE HIDDADA ; *LYCEE COLLEGIAL ALFATHI A LA COMMUNE RURALE DE SIDI MOHAMED BENMANSOUR ; *LYCEE COLLEGIAL ABI BAKR ASSEDIK A LA COMMUNE RURALE DE CHWAFAA ; *LYCEE COLLEGIAL BNI MALEK A LA COMMUNE URBAINE DE SOUK ALARBIAA . -PROVINCE DE KENITRA-EN LOT UNIQUE	11h00min	36 480,00 Trente-Six Mille Quatre Cent Quatre-Vingt-5 Dirhams
19/DPK/2022	ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 48 SALLES DE CLASSE POUR L'EXTENSION DES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DES COMMUNES : SIDI TABI, AMEUR SEFLIA, MNASRA, ELMAGRENE, SIDI MOHAMED BENMANSOUR, BENMANSOUR, SOUK ARBIAA ELGHARB, BENI MALEK, LALLA MIMOUNA, MOULAY BOUSSELHAM, CHOUFAA, ARBAOJA PROVINCE DE KENITRA-EN LOT UNIQUE	11h00min	161 280,00 Cent Soixante Et Un Mille Deux Cent Quatre-Vingt-5 Dirhams
20/DPK/2022	CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 48 SALLES DE CLASSE POUR L'EXTENSION DES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DES COMMUNES : SIDI TABI, AMEUR SEFLIA, MNASRA, ELMAGRENE, SIDI MOHAMED BENMANSOUR, BENMANSOUR, SOUK ARBIAA ELGHARB, BENI MALEK, LALLA MIMOUNA, MOULAY BOUSSELHAM, CHOUFAA, ARBAOJA PROVINCE DE KENITRA-EN LOT UNIQUE	11h00min	120 960,00 Cent Vingt Mille Neuf Cent Soixante Dirhams
21/DPK/2022	ETUDES GEOTECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 48 SALLES DE CLASSE POUR L'EXTENSION DES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DES COMMUNES : SIDI TABI, AMEUR SEFLIA, MNASRA, ELMAGRENE, SIDI MOHAMED BENMANSOUR, BENMANSOUR, SOUK ARBIAA ELGHARB, BENI MALEK, LALLA MIMOUNA, MOULAY BOUSSELHAM, CHOUFAA, ARBAOJA PROVINCE DE KENITRA-EN LOT UNIQUE	11h00min	49 400,00 Soixante-Neuf Mille Six Cents Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kénitra SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kénitra service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés);
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Kénitra -service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.
- ♦ Pour les bureaux d'études et de contrôle : les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5,6,7 et 8 du Règlement de la consultation.
- ♦ Pour les Laboratoires : les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 et 10 du Règlement de la consultation.

N°2531/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE & DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 031/EXP/2022
(Séance publique)**

1. Le **jeudi 28 avril 2022 à 10 heures**, il sera procédé à la salle des réunions, à la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports situé, au Boulevard Ibnou TOUMARET plateau ELJADIDA, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix d'objet : approvisionnement en matières et fournitures d'alimentation pour le lycée qualifiant des métiers d'hôtellerie et de tourisme relevant de la direction provinciale d'ElJadida, AREF –Casablanca-Settat ; En six (06) lots séparés :

- Lot n° 01 : Viande et abats
- Lot n° 02 : Volailles et œufs
- Lot n° 03 : Pain et viennoiserie
- Lot n° 04 : Fruits et légumes
- Lot n° 05 : Epicerie et produits laitiers
- Lot n° 06 : Poissons et Fruits de mer

2. Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré du service des affaires administratives et financières – Bureau des Appels d'Offres à la Direction provinciale d'El Jadida, avenue Ibnou Toumarte, Plateau à El-Jadida. Il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

3. Le Maître d'ouvrage est la **Direction provinciale d'El Jadida relevant de l'A.R.E.F de la Région de Casablanca-Settat.**

4. Le cautionnement provisoire pour chaque lot est fixé en DIRHAMS comme suit :

- Lot n° 01 : 5 500,00 (cinq mille cinq cents dirhams)
- Lot n° 02 : 3 000,00 (trois mille dirhams)
- Lot n° 03 : 1 500,00 (mille cinq cents dirhams)
- Lot n° 04 : 2 900,00 (deux mille neuf cents dirhams)
- Lot n° 05 : 6 500,00 (six mille cinq cents dirhams)
- Lot n° 06 : 2 500,00 (deux mille cinq cents dirhams)

5. Les estimations des coûts des prestations établies par la Direction provinciale d'El Jadida sont fixées en DIRHAMS (TTC) comme suit :

N° de lot	min		max	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
Lot 1	173 170,00	Cent soixante-treize mille cent soixante-dix dirhams	260 000,00	Deux cent soixante mille dirhams
Lot 2	94 370,50	Quatre-vingt-quatorze mille trois cents soixante-dix dirhams et cinquante centimes	139 900,00	Cent trente-neuf mille neuf cent dirhams
Lot 3	48 323,61	Quarante-huit mille trois cent vingt-trois dirhams et soixante centimes	72 570,00	Soixante-douze mille cinq cent soixante-dix dirhams
Lot 4	91 018,00	Quatre-vingt-onze mille dix-huit dirhams	138 168,00	Cent trente-huit mille cent soixante-huit dirhams
Lot 5	212 722,28	Deux douze mille sept cent vingt-deux dirhams et vingt-huit centimes	324 722,11	Trois cent vingt-quatre mille sept cent vingt-deux dirhams et onze centimes
Lot 6	79 902,00	Soixante-dix-neuf mille neuf cent deux dirhams	120 130,00	Cent vingt mille cent trente dirhams

6. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

7. Les concurrents peuvent :

- soit déposer leurs plis, contre récépissé, au bureau des marchés au service des affaires administratives et financières à la Direction provinciale d'El Jadida, avenue Ibnou Toumarte, Plateau à El-Jadida, avant le jeudi 28/04/2022 jusqu'à 10h ;
- soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale d'El Jadida, sise à l'adresse indiquée ci-dessus ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

8. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du Règlement de Consultation.

N°2532/PA



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
RÉGION RABAT SALE KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°30/INV/DPSS/2022
SEANCE PUBLIQUE**

Le **lundi 25 avril 2022 à partir de douze heures 40 minutes (12h40min) du matin**, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis concernant:ETUDES ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 SALLES DE CLASSE PRESCOLAIRE A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

C.A n°	OBJET	Estimation du coût des prestations Hors taxe	Heure d'ouverture des plis des C.A
30/INV/DPSS/2022	ETUDES ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 SALLES DE CLASSE PRESCOLAIRE A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	2 000 000,00 (deux millions dirhams H.T)	A partir de douze heures 40 min (12h 40min)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Il est prévu une visite de lieux le **mercredi 13 avril 2022 à partir de 11 heures du matin.**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°2533/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
CERCLE D'ESSAOUIRA
CAIDAT AQUERMOUD
CT. SIDI ALI KOURATI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 03/2022

Le 27 Avril 2022 à 11h00, il sera procédé, au siège de la commune rurale de Sidi Ali Kourati Province d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

- Lot n° 1 : Affermage du souk hebdomadaire Tléti Sidi Ali Kourati Et moussem Sidi Ali Ben Bouali.
- Lot n° 2 : Affermage d'Abattoir Tléti Sidi Ali Kourati Et moussem Sidi Ali Ben Bouali, à la CT Sidi Ali Kourati (Province d'Essaouira).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau Régie en Recettes de la commune de Sidi Ali Kourati. Il peut être téléchargé à partir

du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : * Dix mille Dirhams (10.000,00 DH) pour lot n° 1.
* Quatre mille Dirhams (4.000,00 DH) pour lot n° 2.
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3.000,00 DH (Trois mille Dirhams) par mois pour lot n° 1,

Et 1.500,00 DH (mille cinq cent Dirhams) par mois pour lot n° 2.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 jomada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux

marchés publics.
Les concurrents peuvent :
-Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du Président du Conseil Communal.
-Soit déposé contre récépissé leurs plis au bureau précité.
-Soit envoyé par voie élec-

tronique.
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 2538/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX N°22/INV/DPSS/2022

Le lundi 25 avril 2022 à partir de 10 heures 00min (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions assise de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant: ETUDE GEOTECHNIQUE, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 18 SALLES DE CLASSE PRESCHOOLAIRE AUX COMMUNES RURALES DE LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE , comme suit:

N°Appel d'offres	Objet	Estimation du coût des prestations
22/INV/DPSS/2022	ETUDE GEOTECHNIQUE, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 18 SALLES DE CLASSE PRESCHOOLAIRE AUX COMMUNES RURALES DE LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	51 840,00 dhs TTC (cinquante et un mille huit cent quarante dirhams, 00 centimes TTC)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

-Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane, service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.

-Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Pour les laboratoires installés au Maroc, ils doivent fournir une copie conforme à l'original du certificat de qualification et de classification. Le secteur d'activité, la classe minimale demandée et les qualifications exigées sont comme suit :

Nouvelle qualification	Classe
EG.1 : études géotechniques des bâtiments courants	4
CQ.1: contrôle des travaux de bâtiments courants.	4
CQ.9 : Contrôle des travaux des lots secondaires des bâtiments	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°2534/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX N°25/INV/DPSS/2022

Le lundi 25 avril 2022 à partir de 11 heures 00 min (11h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant: ETUDES TOPOGRAPHIQUES RELATIVES AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 18 SALLES DE CLASSE PRESCHOOLAIRE AUX COMMUNES RURALES DE LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit:

N°Appel d'offres	Objet	Estimation du coût des prestations
25/INV/DPSS/2022	ETUDES TOPOGRAPHIQUES RELATIVES AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 18 SALLES DE CLASSE PRESCHOOLAIRE AUX COMMUNES RURALES DE LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	33 000,00dhs TTC (trente-trois mille dirhams, 00 centimes TTC)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

-Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane, service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.

-Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°2537/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX N°23/INV/DPSS/2022

Le lundi 25 avril à partir de 10heures 20min (10h20min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions assise de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant: ETUDE GEOTECHNIQUE, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 SALLES DE CLASSE PRESCHOOLAIRE A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI YAHYA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit:

N°Appel d'offres	Objet	Estimation du coût des prestations
23/INV/DPSS/2022	ETUDE GEOTECHNIQUE, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 SALLES DE CLASSE PRESCHOOLAIRE A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI YAHYA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	28 800,00 dhs TTC (vingt-huit mille huit cent dirhams, 00 centimes TTC)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

-Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane, service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.

-Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Pour les laboratoires installés au Maroc, ils doivent fournir une copie conforme à l'original du certificat de qualification et de classification. Le secteur d'activité, la classe minimale demandée et les qualifications exigées sont comme suit :

Nouvelle qualification	Classe
EG.1 : études géotechniques des bâtiments courants	4
CQ.1: contrôle des travaux de bâtiments courants.	4
CQ.9 : Contrôle des travaux des lots secondaires des bâtiments	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°2535/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX N°24/INV/DPSS/2022

Le lundi 25 avril à partir de 10heures 40min (10h40min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions assise de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant: ETUDE GEOTECHNIQUE, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 SALLES DE CLASSE PRESCHOOLAIRE A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit:

N°Appel d'offres	Objet	Estimation du coût des prestations
24/INV/DPSS/2022	ETUDE GEOTECHNIQUE, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 SALLES DE CLASSE PRESCHOOLAIRE A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	57 600,00dhs TTC (cinquante-sept mille six cent dirhams, 00 centimes TTC)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

-Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane, service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.

-Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Pour les laboratoires installés au Maroc, ils doivent fournir une copie conforme à l'original du certificat de qualification et de classification. Le secteur d'activité, la classe minimale demandée et les qualifications exigées sont comme suit :

Nouvelle qualification	Classe
EG.1 : études géotechniques des bâtiments courants	4
CQ.1: contrôle des travaux de bâtiments courants.	4
CQ.9 : Contrôle des travaux des lots secondaires des bâtiments	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°2536/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
PACHALIK
DE TAMANAR
COMMUNE
DE TAMANAR
"DIRECTION
des SERVICES"
- service des affaires
économiques et finances-
Avis d'appel d'offres
ouvert N° 02/2022

Le Mercredi 27/04/2022 à 11h du matin, il sera procédé dans le bureau de M le Président de la commune de Tamanar, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour : Affermage d'abattoir de la commune de Tamanar pour une période de 12 mois (du 01/05/2022 au 30/04/2023).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau

de la régie de recettes, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50.000,00 DH (Cinquante mille dirhams).
L'estimation annuelle des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 553.200,00 Dh (Cinq

cent cinquante trois mille deux cents DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la commune.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.
- Soit déposer sa soumission sous format électronique sur le portail des marchés publics

(www.marchespublics.gov.ma)
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 2543/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°28/INV/DPSS/2022
SEANCE PUBLIQUE

Le lundi 25 avril 2022 à partir de douze heures 00 minutes (12h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis concernant: ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 18 SALLES DE CLASSE PRESCHOOLAIRE AUX COMMUNES RURALES DE LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

C.A n°	OBJET	Estimation du coût des prestations Hors taxe	Heure d'ouverture des plis des C.A
28/INV/DPSS/2022	ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 18 SALLES DE CLASSE PRESCHOOLAIRE AUX COMMUNES RURALES DE LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	3 600 000,00 (trois millions six cent mille dirhams H.T)	A partir de douze heures 00 min (12h 00min)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Il est prévu une visite des lieux le mercredi 13 avril 2022 à partir de 11 heures du matin.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°2539/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°29/INV/DPSS/2022
SEANCE PUBLIQUE

Le lundi 25 avril 2022 à partir de douze heures 20 minutes (12h20min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis concernant: ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 SALLES DE CLASSE PRESCHOOLAIRE A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI YAHYA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

C.A n°	OBJET	Estimation du coût des prestations Hors taxe	Heure d'ouverture des plis des C.A
29/INV/DPSS/2022	ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 SALLES DE CLASSE PRESCHOOLAIRE A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI YAHYA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	2 000 000,00 (deux millions dirhams H.T)	A partir de douze heures 20 min (12h 20min)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Il est prévu une visite des lieux le mercredi 13 avril 2022 à partir de 11 heures du matin.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°2540/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX N°27/INV/DPSS/2022

Le lundi 25 avril 2022 à partir de 11 heures 40min (11h40min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant: ETUDES TOPOGRAPHIQUES RELATIVES AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 SALLES DE CLASSE PRESCHOOLAIRE A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit:

N°Appel d'offres	Objet	Estimation du coût des prestations
27/INV/DPSS/2022	ETUDES TOPOGRAPHIQUES RELATIVES AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 SALLES DE CLASSE PRESCHOOLAIRE A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	18 000,00dhs TTC (dix huit mille dirhams, 00 centimes TTC)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane, service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°2542/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX N°26/INV/DPSS/2022

Le lundi 25 avril 2022 à partir de 11 heures 20 min (11h20min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant: ETUDES TOPOGRAPHIQUES RELATIVES AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 SALLES DE CLASSE PRESCHOOLAIRE A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI YAHYA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit:

N°Appel d'offres	Objet	Estimation du coût des prestations
26/INV/DPSS/2022	ETUDES TOPOGRAPHIQUES RELATIVES AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 SALLES DE CLASSE PRESCHOOLAIRE A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI YAHYA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	15 000,00dhs TTC (quinze mille dirhams, 00 centimes TTC)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane, service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°2541/PA

STE "FIDMAG-CONSEIL" SARL

Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca (0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

STE *FLYSZ TRANS NEGOCE* S.A.R.L.A.U

Constitution - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/03/2022 enregistré le 23/03/2022 il a été établis les statuts d'une société à Responsabilité limitée d'associe unique dont les caractéristiques sont les suivantes: - Dénomination : Société «FLYSZ TRANS NEGOCE» S.A.R.L.A.U

- Objet : la société a pour objet au Maroc ainsi qu'à l'étranger tant pour elle même que pour le compte des tiers ou en participation ce qui suit : - Entrepreneur de Transport de Marchandises National et International. - Entrepreneur de Transport de Marchandises Prive ou Public. - L'entretien et la réparation de tout matériel de transport. - Prestation de tous services. - Marchand effectuant import-export

- Siège Social : N° 12, RUE SABRI BOUJEMAA, 1er ETAGE, APT N° 6, CASABLANCA - Durée : La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIX NEUF (99) années, à compter du jour de sa Constitution définitive.

Capital Social : Le capital social de la société est fixé à CENT MILLES DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit : - Mr FAWZI YOUNES 1.000 Parts

- La Gérance : La société est administrée et gérée par le Gérant Unique. Mr FAWZI YOUNES, Marocain, Titulaire de la CIN N° BFH306055 et demeurant à : HAY CHRIFA, RUE HAIFA, N° 106, AIN CHOK, CASABLANCA.

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année. - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 29/03/2022 Sous N° 819462 Immatriculé au Registre de Commerce sous N° 538.383/ Casablanca. POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE

N° 2545/PA

STE "FIDMAG-CONSEIL" SARL

Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca (0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

STE *ARIGA* S.A.R.L.A.U

Constitution - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du

22/03/2022 enregistré le 22/03/2022 il a été établis les statuts d'une société à Responsabilité limitée d'associe unique dont les caractéristiques sont les suivantes: - Dénomination : Société «ARIGA» S.A.R.L.A.U - Objet : la société a pour objet au Maroc ainsi qu'à l'étranger tant pour elle même que pour le compte des tiers ou en participation ce qui suit :

- Exploitant un Etablissement Industriel pour La Fabrication de Produits Chimiques. - Fabrication de détergents de Nettoyage Relatif a L'agriculture et L'agroalimentaire. - Fabrication des détergents, produits de nettoyage, produits cosmétiques et aromatiques. - Prestation de tous services.

- Marchand effectuant import-export - Siège Social : LOT MAYSSANE, SECT E2, LOT N° 616, BOUSKOURA, CASABLANCA - Durée : La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIX NEUF (99) années, à compter du jour de sa Constitution définitive. Capital Social : Le capital social de la société est fixé à CENT MILLES DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mr OUBLA EL MAHFOUD 1.000 Parts - La Gérance : La société est administrée et gérée par le Gérant Unique. Mr OUBLA EL MAHFOUD, Marocaine, Titulaire de la CIN N° BL78810 et demeurant à : BD PANORAMIQUE, LOT BOSTIT, RUE 32, N° 13, AIN CHOCK, CASABLANCA. - Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année. - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 29/03/2022 Sous N° 819461 Immatriculé au Registre de Commerce sous N° 538.381/ Casablanca. POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE

N° 2546/PA

tion des associés. - Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année. - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 29/03/2022 Sous N° 819461 Immatriculé au Registre de Commerce sous N° 538.381/ Casablanca. POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE

N° 2546/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZHNIKA

Tél / Fax: 0537649573 GSM: 0668792975. «IBRAHIMMO» SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 10 000.00 DH SIEGE SOCIAL: LALLA MERIEM-B-367 BENSLIMANE RC : 3979 IF: 15243687

Au siège social : LALLA MERIEM -B-367 BENSLIMANE, l'associe unique de la société à responsabilité limitée d'associe unique «IBRAHIMMO» SARL AU. A décidé ce qui suit :

Première résolution : Cession de parts sociales L'associé unique prend acte de cession de 100 parts de la société au profit de Mr. FADEL LMOUFID. Deuxième résolution : Démission de gérant et nomination d'un nouveau gérant.

L'associé unique accepte la démission de Mr. AMINE LMOUFID de sa fonction de gérant de la société «IBRAHIMMO» et nomination de Mr FADEL LMOUFID nouveau gérant de la société .

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de tribunal de PREMIERE INSTANCE DE BENSLIMANE sous le

n°186 RC N°3973. N° 2547/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DE L'EAU DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE DIRECTION REGIONALE METEOROLOGIQUE DU CENTRE OUEST

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°13/2022/DRMCO/BG Cet appel d'offre est réservé aux Petites et Moyennes Entreprises

Le 25/04/2022 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest à CASABLANCA, Boulevard Abdellah El Ayachi, Laymoun, Hay Hassani à Casablanca, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix N°13/2022/DRMCO/BG, relatif à l'achat de radiosondes et ballons sondes pour la Direction Régionale Météorologique du Centre-Ouest (Préfecture d'Arrondissement Hay Hassani).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux de la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest à CASABLANCA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marches publics (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20000,00 DHS (vingt Mille Dirhams).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 791984,40 Dhs TTC (Sept Cent Quatre Vingt et Onze Mille Neuf Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams et Quarante Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent Soit :

- Déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest à CASABLANCA, Boulevard Abdellah El Ayachi, Laymoun, HAY HASSANI à Casablanca. - Les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; -Les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 08 Kaâda 1435 (04Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au plus tard le jour ouvrable précédant le 25/04/2022 à 16h30 heures dans les bureaux de service des affaires administratives et financières. Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2548/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MEDIOUNA SECRETARIAT GENERAL DBM

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 08/2022/BG

Le 25/04/2022 à 11H00, il sera procédé dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de

Médiouna (Division du budget et des marchés / Service des marchés) / l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour Conception architecturale et suivi des travaux de Construction du local archive de la province-Provance de Mediouna

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré du bureau du service des marchés du Secrétariat Général de cette Province.

Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 720 000.00 DH H.T (sept cent vingt mille dirhams hors taxe).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : -Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés au Secrétariat Général de la Province;

-Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité; -Soit les transmettre par voie électronique au Maître d'ouvrage via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

-Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.

N° 2549/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCHOOLAIRE ET DES SPORTS ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION MARRAKECH-SAFI DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

PROGRAMME PREVISIONNEL DES APPELS D'OFFRES D'EXPLOITATION 2022

N°	N° DE L'A,O	OBJET	ESTIMATION PREVISIONNEL EN DHS	DATE D'OUVERTURE DES PLIS	RESERVE A LA PME
1	01/SE/2022	ACHAT DES IMPRIMÉS DESTINÉS AUX EXAMENS, DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI.	224 340,00	Le 11/04/2022 à 10 :30 heures	OUI
2	02/SE/2022	Achat de matières et fournitures d'enseignement pour les établissements Préscolaires, Primaires, collégiaux et qualifiants relevant de la Direction Provinciale de Safi en un seul lot.	428 223,00	20/04/2022 a 10 :30 H	NON
3	03/SE/2022	L'achat de fournitures d'hygiène et de bain destinées aux élèves internes des lycées collégiaux et qualifiants relevant de la direction provinciale de Safi en un seul lot.	234 432,00	03/03/2021 A 11:00	OUI
4	04/SE/2022	Les prestations de restauration pour les Internes, direction provinciale de SAFI.	23 000 000,00	MOIS MAI	NON
5	05/SE/2022	L'achat de fournitures de bureau, de reprographie, Informatiques et audio-visuelles pour l'administration et les établissements Préscolaires, Primaires, collégiaux et qualifiants relevant de la Direction Provinciale de Safi et pour l'éducation non formelle.	963 790,88	MOIS MAI	NON
6	06/SE/2022	L'achat de matières et de fournitures alimentaires pour les cantines scolaires des écoles primaires relevant de la direction provinciale de SAFI, en lot unique.	6 028 000,00	MOIS JUIN	NON
7	07/SE/2022	Achat de matériaux de construction, fournitures électriques, articles de plomberie et quincaillerie pour les établissements d'enseignement relevant de la Direction provinciale de Safi .	230 000,00	MOIS JUIN	OUI

N°2544/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA
SANTÉ ET
DE LA PROTECTION
SOCIALE
DIRECTION
REGIONALE DE
L'ORIENTAL
DELEGATION PROVINCIALE
DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT**

N° 02/2022/DMSPSD
Le 26/04/2022 à 10 h, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction de l'Hôpital Provincial de Driouch à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Le nettoyage, la désinfection et l'hygiène des locaux relevant de l'Hôpital Provincial de Driouch
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau de gestion financière et comptable de l'Hôpital Provincial de Driouch, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Trente mille dirhams (30 000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million Sept Cent Soixante Trois Mille Neuf Cent Treize dirhams, 60 centimes (1 763 913,60 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma> avant le 26/04/2022 à 10 h.

Le dépôt, ouverture et évaluation des dossiers des concurrents peut être effectué par voie électronique sur le portail des marchés publics et ce conformément aux dispositions des articles 148 et 149 du décret n°2-12-349 et l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les échantillons et la documentation technique exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de gestion financière et comptable de l'Hôpital Provincial de Driouch au plus tard le 25/04/2022 avant 15 h 00. Il est prévu une visite des lieux le 14/04/2022 à 11 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 2550/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale de préscolaire et des sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°25/DPSK/2022

SEANCE PUBLIQUE
Le 28Avril2022, à partir de 12 heures00mn, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet : Contrôle technique et suivi des travaux de construction du collège Mohamed Zafzaf à la commune de Dar Aslouji, Province de Sidi Kacem, en lot unique.

-Coût estimatif en Dhs TTC :60 000,00Dhs (Soixante mille Dirhams TTC)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale du MENPS, Service des Affaires Administratives et Financières Sidi Kacem, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

• Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5,6 et 11 du Règlement de la consultation.

N° 2551/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale de préscolaire et des sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 26/DPSK/2022

SEANCE PUBLIQUE
Le 28Avril 2022, à partir de 12 heures15 mn, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet : Contrôle technique et suivi des travaux de construction du lycée Cherarda à la commune de Bir Taleb, Province de Sidi Kacem, en lot unique.

-Coût estimatif en Dhs TTC :60 000,00Dhs (Soixante mille Dirhams TTC)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale du MENPS, Service des Affaires Administratives et Financières à Sidi Kacem, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.

• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
• Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5,6 et 11 du Règlement de la consultation.

N° 2552/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale de préscolaire et des sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 27/DPSK/2022

SEANCE PUBLIQUE
Le 28Avril2022, à partir de 12 heures30mn, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet : étude géotechnique et suivi des travaux de construction du collège Mohamed Zafzaf à la commune de Dar Aslouji, Province de Sidi Kacem, en lot unique.

-Coût estimatif en Dhs

TTC :60 000,00Dhs (Soixante mille Dirhams TTC)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale du MENPS, Service des Affaires Administratives et Financières à Sidi Kacem, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.

• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

• Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5,6 et 11 du Règlement de la consultation.

N° 2553/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale de préscolaire et des sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 28/DPSK/2022

SEANCE PUBLIQUE
Le 28Avril 2022, à partir de 12 heures45 mn, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet : étude géotechnique et suivi des travaux de construction du lycée Cherarda à la commune de Bir Taleb, Province de Sidi Kacem, en lot unique.

-Coût estimatif en Dhs TTC :60 000,00Dhs (Soixante mille Dirhams TTC)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale du MENPS, Service des Affaires Administratives et Financières à Sidi Kacem, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes

aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.

• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

• Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5,6 et 11 du Règlement de la consultation.

N° 2554/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale de préscolaire et des sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N° 29/DPSK/2022

SEANCE PUBLIQUE
Le 28Avril2022, à partir de 13 heures00mn, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet : étude technique et suivi des travaux de construction du collège Mohamed Zafzaf à la commune de Dar Aslouji, Province de Sidi Kacem, en lot unique.

-Coût estimatif en Dhs TTC :60 000,00Dhs (Soixante mille Dirhams TTC)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale du MENPS, Service des Affaires Administratives et Financières à Sidi Kacem, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.

• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

blics.gov.ma.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5,6 et 11 du Règlement de la consultation.

N° 2555/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale de préscolaire et des sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 30/DPSK/2022

SEANCE PUBLIQUE
Le 28Avril 2022, à partir de 13 heures15 mn, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet : étude technique et suivi des travaux de construction du lycée Cherarda à la commune de Bir Taleb, Province de Sidi Kacem, en lot unique.

-Coût estimatif en Dhs TTC :60 000,00Dhs (Soixante mille Dirhams TTC)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale du MENPS, Service des Affaires Administratives et Financières à Sidi Kacem, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.

• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

• Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5,6 et 11 du Règlement de la consultation.

N° 2556/PA

Ligue des champions

Le WAC et le Raja visent la pole position

Coupe de la Confédération

La RSB sommée de gagner pour poursuivre l'aventure



Après les matches barages pour le Mondial 2022, place à la compétition interclubs avec la programmation en cette fin de semaine de la sixième et dernière journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique et de la Coupe de la Confédération.

Pour la C1, sorties peinarde des deux représentants du football national, le Wydad et le Raja, déjà assurés de leur qualification mais qui aspirent à terminer leader de leurs groupes respectifs. Un classement qui leur accordera un petit avantage en disputant le match retour des quarts de finale à domicile, qui plus est, contre un second de groupe.

Les WAC sera ce samedi à partir de 21 heures à l'épreuve de l'équipe

anglaise de Petro Atletico, match prévu au complexe sportif Mohammed V à Casablanca et qui ne manquera certainement pas de drainer un grand nombre de supporters.

Les Rouges, qui ont réussi au terme de la précédente manche de doubler Petro Atletico et de retrouver la première place du groupe D, auront à cœur de boucler leur parcours sur une bonne note, en alignant une cinquième victoire devant un adversaire qui les avait gagnés à Luanda.

Le contingent wydad à compter après le retour des internationaux se veut décidé à conserver cette bonne cadence, en attendent les propos tenus par le coach du club, Walid Regragui, qui sait que l'issue de parité fait les affaires de ses poulaillers, mais

la victoire se veut encore bien meilleure.

L'autre match de ce groupe sera sans aucun enjeu et opposera vendredi les deux éliminés de la poule à savoir les Angolais de Sagrada aux Egyptiens du Zamalek.

Tout comme le voisin wydad, le Raja est bien parti pour terminer premier de son groupe (B) en recevant, dimanche à 21 heures au complexe Mohammed V, la formation algérienne de l'Entente de Sétif. Avec quatre victoires contre une seule défaite, les Verts, même privés des services de leur capitaine Mohcine Moutawalli suspendu, Zakaria El Ouardi convalescent, sans omettre que les deux latéraux attirés, Mohamed Nahiri et Abdelillah Medkour restent incertains, sont outillés pour

dépasser le cap des Sétifiens, sachant que l'autre match de ce groupe mettra aux prises à Conakry les Guinéens de Horoya aux Sud-Africains d'Amazulu.

Si le WAC et le Raja sont en droit de se targuer d'avoir fait le job, ce n'est pas le cas pour la Renaissance de Berkane qui se produira à domicile en croisant le fer, dimanche à 19h00, heure de la rupture de jeûne, avec l'ASEC Mimosas de la Côte d'Ivoire. Une dernière journée compliquée dans ce groupe 4 de la C2 avec un ASEC, premier (9 pts), une RSB, deuxième (7 pts) ex-aequo avec les Tanzaniens de Simba qui recevront dimanche l'US.Gendarmerie du Niger, bon dernier mais pour qui les carottes sont loin d'être cuites pour de bon.

Avec un total de 5 points, l'US.Gendarmerie garde une toute petite leur d'espoir au cas où il remporterait son match et que la RSB céderait le pas à domicile. Un scénario que l'on ne souhaite guère pour l'équipe berkanie qui doit jouer à fond ses chances, en l'absence de certains de ses éléments clés comme Brahim Bahraoui, Adama Ba, Mohamed Ferhane et Mouad Fekak. En revanche, Bakr El Hilal sera de la partie et sa fougue, à condition qu'elle soit mesurée, ne pourrait être que d'un bon apport pour ses partenaires qui voudraient à tout prix ne pas revivre le remake de l'édition précédente lorsqu'ils n'étaient pas parvenus à sortir du tour des groupes.

Mohamed Bouarab

Infos

Classement FIFA

La sélection marocaine de football s'est maintenue à la 24^e place au classement mondial FIFA, paru jeudi, tout en conservant son 2^e rang continental.

Les lions de l'Atlas ont gagné 4,46 points, passant à 1551 points par rapport au dernier classement de février dernier. Logée à la 20^e place au niveau mondial, la sélection sénégalaise demeure leader au plan africain.

Le Nigeria, qui a progressé de deux rangs au niveau mondial (30^e) se pointe désormais à la 3^e position continentale, devant l'Egypte (32^e mondial), la Tunisie (35^e), le Cameroun (37^e), l'Algérie (44^e), le Mali (51^e), la Côte d'Ivoire (51^e), et le Burkina-Faso (56^e). Au niveau mondial, le Brésil s'est emparé de la première place du classement FIFA, détrônant la Belgique qui occupe désormais la deuxième position devant la France.

Botola Pro D2

Voici le programme de la 23^e journée de la Botola Pro D2 de football:

Samedi à 15h30

ASS-UTS
CAK-CJBG
JSM-RAC
TAS-IZK

A noter que les matches OD-RCAZ, MAT-RBM, KACM-USMO et SM-WAF devaient avoir lieu vendredi.

Participation de 32 joueurs à la 36^{ème} édition du Grand Prix Hassan II de tennis

Quelque 32 joueurs de tennis, dont certains figurent au top 50 du Classement Mondial ATP, participeront du 03 au 10 avril prochain à Marrakech, à la 36^e édition du Grand Prix Hassan II de Tennis, un événement sportif d'envergure, placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Cette compétition sportive prévue dans les Courts du Royal Tennis Club de Marrakech (RTCMA), verra la participation de stars de la discipline, dont le tennisman canadien, Félix Auger-Aliassime (classé 9^e mondial), l'anglais, Daniel Evans (29^e classement mondial) et Benoît Paire (classé 53^e mondial) vainqueur de la dernière édition en 2019, a indiqué le directeur du Grand Prix Hassan II, M. Hicham Arazi lors d'une conférence de presse organisée mercredi soir dans la cité ocre.

Tenu en présence notamment du vice-président de la Fédération Royale Marocaine de Tennis (FRMT), M. Aziz Laaraf et du Secrétaire Général de ladite Fédération, M. Aziz Tifnouti, ce point de presse a été l'occasion pour M. Arazi d'ajouter que cette édition sera rehaussée par la participation du triple vainqueur de

ce grand prix, l'Espagnol Pablo Andújar, alors que le Maroc sera représenté par Elliot Benchetrit (427^e mondial) qui a reçu une wild-card (invitation) pour le tableau de qualifications.

Par ailleurs, dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée de l'information en continu de la MAP, M. Laaraf a mis l'accent sur la place de choix qu'occupe ce Prix sur l'échiquier sportif international en tant que meilleur tournoi de tennis au niveau du Continent africain, mettant en relief les capacités du Royaume à garantir la réussite de toutes les manifestations sportives organisées sur son sol.

Et de poursuivre que ce grand prix, qui contribue au rayonnement de ce sport au Maroc, connaîtra la participation de stars de cette discipline classées au Top 50 du Classement Mondial, dont Félix Auger-Aliassime, relevant que ce grand rendez-vous sportif représente une occasion pour les tennismen mondiaux de mieux se préparer aux prochains tournois mondiaux sur terre battue, dont celui de "Monte Carlo" et de "Roland-Garros".

De son côté, le président du RTCMA, M. Aziz Tifnouti, a mis l'accent sur l'importance de cette manifestation sportive

notamment, après un arrêt de deux ans en raison de la pandémie de la Covid-19, relevant que l'organisation de ce grand prix est une grande fierté pour le RTCMA et pour la cité ocre.

Dans une déclaration similaire, il a indiqué que ce grand prix connaîtra pour la première fois, la participation d'un champion figurant à la 7^e place au classement ATP, en l'occurrence le Canadien Félix Auger-Aliassime, ce qui est de nature à donner une nouvelle impulsion et un rayonnement international à ce tournoi mondial.

Dans ce contexte, M. Tifnouti a relevé que le RTCMA est fin prêt pour accueillir ce tournoi et à lui garantir toutes les conditions de réussite et ce, en collaboration avec la wilaya de la région Marrakech-Safi et le Conseil Communal de Marrakech, qui soutiennent cette manifestation financièrement et au niveau de la logistique, en plus du Conseil de la Région Marrakech-Safi, avec lequel le tournoi est lié par une convention de coopération.

A rappeler que cette 36^e édition est la 5^e d'affilée organisée par le RTCMA à la cité ocre.

Sport

Dybala Dix matches pour se faire désirer



"Dix de der" pour Paulo Dybala: l'Argentin, laissé libre par la Juventus Turin en juin, a dix matches pour montrer qu'il n'a rien perdu de sa classe et séduire d'éventuels prétendants, à commencer par l'Inter Milan, adversaire des Bianconeri dimanche en Serie A.

Après avoir délesté la Juve du scudetto puis de la Supercoupe, les Nerazzurri vont-ils aussi faire main basse sur ce "Bijou" (la "Joya" en espagnol, son surnom) délaissé par la "Vieille dame"?

Sur le dossier Dybala (28 ans), les dirigeants intéressés n'ont jamais confirmé ouvertement leur intérêt, rapporté par des médias, mais ont admis, par la voix de l'administrateur délégué (et ex-dirigeant de la Juve) Giuseppe Marotta, qu'ils seraient attentifs à toute "opportunité".

Des contacts auraient même été noués récemment avec l'agent du joueur, à quelques jours du choc entre la Juve et l'Inter, pour évaluer la faisabilité économique de l'opération, selon le quotidien sportif turinois Tuttosport.

L'Inter Milan ne sera pas seule à surveiller la fin de saison du N.10 argentin, dont le pied gauche reste dévastateur malgré un physique fragile.

En sept ans à la Juve, l'ex-joueur de Palerme a aligné les buts et les gestes techniques de haut vol, malgré une cohabitation compliquée avec la superstar Cristiano Ronaldo (2018-2021). Il a marqué souvent (113 buts en 283 matches) et beaucoup gagné: cinq titres de champion d'Italie et quatre Coupes d'Italie.

Mais son étoile a pâli depuis deux ans, principalement à cause de blessures à répétition.

Ce rendement en baisse ex-

plique largement le récent changement de pied de la Juve, qui a officialisé le divorce le 21 mars alors qu'elle avait fait de l'Argentin le coeur de l'après-Ronaldo et avait annoncé cet automne sa prolongation comme imminente.

L'autre écueil était financier: la "Joya" demandait une augmentation de salaire pour approcher les 10 millions d'euros annuels, selon la presse. Alors que la Juve cherche à maîtriser ses comptes, dans le rouge et encore fragilisés par l'élimination prématurée en Ligue des champions et l'investissement important sur Dusan Vlahovic en janvier (70 M EUR hors bonus).

"Avec l'arrivée de Vlahovic, sa position n'était plus centrale", a convenu l'administrateur délégué turinois Maurizio Arrivabene, qui avait déjà freiné en janvier sur une éventuelle prolongation, en déclarant que "chacun doit démontrer la

valeur qu'il se donne".

L'Argentin avait peu apprécié ces propos, profitant d'un but marqué le match suivant pour défier ses dirigeants d'un regard glacial depuis le terrain, sans un sourire.

Son ex-coéquipier Blaise Matuidi s'est lui-même dit "très surpris" de la décision de la Juve. "Ce ne sera pas simple de trouver quelqu'un d'autre de son niveau: il a fait des choses fantastiques et les tifosi l'adorent", a dit le Français à la Gazzetta dello Sport.

Muet depuis l'annonce du divorce, l'Argentin va être scruté dimanche pour ses retrouvailles avec le public de Turin, qui lui avait réservé une belle ovation avant la trêve internationale, pour son retour comme titulaire après une nouvelle absence sur blessure.

La Juve (4e) et son entraîneur Massimiliano Allegri, désormais chargé de gérer au mieux cette fin

de vie commune, va encore avoir bien besoin des coups de patte de Dybala pour assurer la place dans le Top 4 synonyme de Ligue des champions, voire entretenir l'espoir un peu fou d'une "remontada" vers le sommet si les trois premiers craquent - le leader Milan est à sept points.

Outre les huit dernières étapes de Serie A, le N.10 a potentiellement deux autres matches à jouer, en Coupe d'Italie, si la Juve se qualifie lors de la demi-finale retour contre la Fiorentina (1-0 à l'aller en Toscane) le 20 avril, pour décrocher un ultime titre en bianconero.

Simone Inzaghi est donc prévenu: avant de pouvoir éventuellement profiter à son tour de l'artiste argentin, l'entraîneur intéressé va déjà devoir le maîtriser dimanche, pour défendre la place sur le podium et les espoirs de scudetto des Nerazzurri.

La Fifa attend des recettes record malgré le Covid-19

Les finances du ballon rond tournent à plein: la Fifa est en passe d'engranger des revenus record grâce à la Coupe du monde au Qatar (21 nov.-18 déc.) et se dirige vers un boom financier à long terme grâce au numérique.

Lors de son congrès annuel jeudi dans la capitale qatarie Doha, l'instance dirigeante du foot mondial a annoncé qu'elle était "en bonne voie pour dépasser son objectif de recettes prévues de 6,44 milliards de dollars" pour le cycle 2019-2022 et qu'elle se dirigeait vers la barre symbolique des 7 milliards de dollars (6,3 mds EUR) sur la période.

En effet, malgré la pandémie de coronavirus qui a réduit les recettes à 266 millions de dollars en 2020, elle avait déjà réalisé 6,11 milliards de dollars de recettes à la fin de l'année dernière.

"La position financière de l'organisation reste saine et robuste

avec des réserves suffisantes", indiquent les comptes de l'instance.

Les finances sont si bonnes que la Fifa a dépensé plus d'un milliard de dollars en mesures de lutte contre les effets de la pandémie dans le football et a tout de même augmenté ses réserves de liquidités de 21%, pour atteindre 5,49 milliards de dollars.

En 2021, l'instance, dont les exercices financiers courent sur quatre ans entre les Coupes du monde, a déclaré des revenus de 766 millions de dollars.

La majeure partie de cette somme provient des revenus télévisuels et du marketing pour le prochain tournoi au Qatar, qui ont augmenté depuis la dernière Coupe du monde en Russie en 2018, et la Fifa s'attend à ce que "les droits de diffusion télévisuelle établissent un nouveau record" d'ici à la fin de l'année.

Pas de surprise pour Simon

Chadwick, professeur d'économie du sport à l'EM Lyon Business School, pour qui il a toujours été probable que la pandémie rende "les sports riches plus riches et les pauvres plus pauvres".

"Des organisations telles que la FIFA ont les ressources et la résilience organisationnelle nécessaires pour résister aux pires effets du Covid", a-t-il ajouté.

"Deuxièmement, les sponsors et les diffuseurs ont cherché des refuges pendant la tempête Covid -- c'est-à-dire des propriétés dont la stabilité, la valeur commerciale et la présence durables ont été prouvées."

La Coupe du monde de football "touche de multiples publics cibles" et est plus globale que des sports rivaux comme le cricket ou le football américain.

La Fifa s'oriente vers l'esport et d'autres nouvelles plates-formes numériques, et M. Chadwick es-

time que "les perspectives de la FIFA en matière de génération de revenus sont encore très prometteuses."

"Ajoutez à cela l'actuelle frénésie des NFT, des crypto-monnaies et des métavers, et la FIFA -- comme beaucoup d'autres acteurs du football -- anticipe une manne de revenus qui la soutiendra à moyen et long terme."

Reste selon lui un écueil dans les nouvelles sources de développement des revenus de la Russie: "La FIFA a travaillé dur pour élargir sa base, par exemple en faisant appel à des sponsors de pays où les normes de gouvernance et les niveaux de contrôle sont quelque peu différents de ceux de l'Europe, par exemple. Pour que la FIFA regagne complètement la confiance de certaines parties prenantes, il y a donc encore du travail à faire."

Il a ajouté que l'instance mon-

diale devait "veiller à ne pas devenir arrogante, paresseuse ou négligente dans sa quête de nouveaux revenus, et à ne pas se laisser séduire par ce qui pourrait sembler être des projets de gains faciles".

"L'attente est grande vis-à-vis de toutes les organisations mondiales pour éradiquer complètement la corruption ou les scandales", a déclaré Chadwick. "On ne peut qu'espérer que la FIFA continuera à avancer dans la bonne direction".

Les finances de l'organisation sont, en tout cas, restées excellentes malgré le scandale de l'arrestation de sept hauts dirigeants de la FIFA pour corruption avant son congrès de 2015.

Plus de 200 millions de dollars remis par les autorités américaines à partir d'actifs saisis auprès des barons régionaux du football sont venus s'ajouter à la manne de la FIFA.